
LES CHIENS CORSES

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement en 2006
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

Julien GUERINI

Né le 22 juillet 1981, à BASTIA (Haute-Corse)

Directeur de thèse : M. le Professeur Jacques DUCOS DE LAHITTE

JURY

PRESIDENT :

M. Alexis VALENTIN

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEUR :

M. Jacques DUCOS DE LAHITTE

M. Yves LIGNEREUX

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

MEMBRE INVITE :

M. Jean-Pierre LAUTIER

Docteur Vétérinaire

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Directeur	M.	A. MILON
Directeurs honoraires	M.	G. VAN HAVERBEKE
	M.	J. FERNEY
	M.	P. DESNOYERS
Professeurs honoraires	M.	L. FALIU
	M.	C. LABIE
	M.	C. PAVAU
	M.	F. LESCURE
	M.	A. RICO
	M.	D. GRIESS
	M.	A. CAZIEUX
	Mme	V. BURGAT
	M.	J. CHANTAL
	M.	J.-F. GUELFY
	M.	M. EECKHOUTTE

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. BRAUN Jean-Pierre, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
- M. CABANIE Paul, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. DARRE Roland, *Productions animales*
- M. DORCHIES Philippe, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. EUZEBY Jean, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. TOUTAIN Pierre-Louis, *Physiologie et Thérapeutique*

PROFESSEURS 1^{ère} CLASSE

- M. AUTEFAGE André, *Pathologie chirurgicale*
- M. BODIN ROZAT DE MANDRES NEGRE Guy, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. CORPET Denis, *Science de l'Aliment et Technologies dans les industries agro-alimentaires*
- M. DELVERDIER Maxence, *Anatomie pathologique*
- M. ENJALBERT Francis, *Alimentation*
- M. FRANC Michel, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. HENROTEAUX Marc, *Médecine des carnivores*
- M. MARTINEAU Guy-Pierre, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*
- M. PETIT Claude, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. REGNIER Alain, *Physiopathologie oculaire*
- M. SAUTEJ Jean, *Anatomie*
- M. SCHELCHER François, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

PROFESSEURS 2^e CLASSE

- Mme BENARD Geneviève, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
- M. BERTHELOT Xavier, *Pathologie de la Reproduction*
- M. CONCORDET Didier, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
- M. DUCOS Alain, *Zootéchnie*
- M. DUCOS de LAHITTE Jacques, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. GUERRE Philippe, *Pharmacie et Toxicologie*
- Mme HAGEN-PICARD Nicole, *Pathologie de la Reproduction*
- Mme KOLF-CLAUW Martine, *Pharmacie - Toxicologie*
- M. LEFEBVRE Hervé, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. LIGNEREUX Yves, *Anatomie*
- M. PICAUVET Dominique, *Pathologie infectieuse*
- Mlle TRUMEL Catherine, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*

INGENIEUR DE RECHERCHES

- M. TAMZALI Youssef, *Responsable Clinique équine*

PROFESSEURS CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- Mme MICHAUD Françoise, *Professeur d'Anglais*
- M. SEVERAC Benoît, *Professeur d'Anglais*

MAÎTRE DE CONFERENCES HORS CLASSE

M. JOUGLAR Jean-Yves, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

MAÎTRES DE CONFERENCES CLASSE NORMALE

M. ASIMUS Erik, *Pathologie chirurgicale*
M. BAILLY Jean-Denis, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
M. BERGONIER Dominique, *Pathologie de la Reproduction*
M. BERTAGNOLI Stéphane, *Pathologie infectieuse*
Mme BOUCRAUT-BARALON Corine, *Pathologie infectieuse*
Mlle BOULLIER Séverine, *Immunologie générale et médicale*
Mme BOURGES-ABELLA Nathalie, *Histologie, Anatomie pathologique*
M. BOUSQUET-MELOU Alain, *Physiologie et Thérapeutique*
Mme BRET-BENNIS Lydie, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
M. BRUGERE Hubert, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
Mlle CADIERGUES Marie-Christine, *Dermatologie*
Mme CAMUS-BOUCLAINVILLE Christelle, *Biologie cellulaire et moléculaire*
Mme COLLARD-MEYNAUD Patricia, *Pathologie chirurgicale*
Mlle DIQUELOU Armelle, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. DOSSIN Olivier, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. FOUCRAS Gilles, *Pathologie du bétail*
Mme GAYRARD-TROY Véronique, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
M. GUERIN Jean-Luc, *Elevage et Santé Avicoles et Cunicoles*
M. JACQUIET Philippe, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
M. JAEG Jean-Philippe, *Pharmacie et Toxicologie*
M. LYAZRHI Faouzi, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
M. MATHON Didier, *Pathologie chirurgicale*
M. MEYER Gilles, *Pathologie des ruminants*
Mme MEYNADIER-TROEGELER Annabelle, *Alimentation*
M. MONNEREAU Laurent, *Anatomie, Embryologie*
Mme PRIYMENKO Nathalie, *Alimentation*
Mme RAYMOND-LETRON Isabelle, *Anatomie pathologique*
M. SANS Pierre, *Productions animales*
M. VERWAERDE Patrick, *Anesthésie, Réanimation*

MAÎTRES DE CONFERENCES CONTRACTUELS

Mlle BIBBAL Delphine, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
M. CASSARD Hervé, *Pathologie du bétail*
Mlle LACROUX Caroline, *Anatomie pathologique des animaux de rente*
M. NOUVEL Laurent-Xavier, *Pathologie de la reproduction*
M. REYNOLDS Brice, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*
M. VOLMER Romain, *Infectiologie*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

M. CONCHOU Fabrice, *Imagerie médicale*
M. CORBIERE Fabien, *Pathologie des ruminants*
M. MOGICATO Giovanni, *Anatomie, Imagerie médicale*
Mlle PALIERNE Sophie, *Chirurgie des animaux de compagnie*
M. RABOISSON Didier, *Productions animales*

REMERCIEMENTS

A Monsieur le Professeur Alexis VALENTIN

Professeur des universités, praticien hospitalier
Zoologie Parasitologie

Qui me fait l'honneur de présider notre jury de thèse. Hommages Respectueux.

A Monsieur le Professeur DUCOS DE LAHITTE

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Parasitologie et Maladies Parasitaires

Qui a su me conseiller au long de ce travail. Sincères remerciements.

A Monsieur le Professeur LIGNEUREUX

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Anatomie

Qui nous fait l'honneur de participer à notre jury de thèse.

A Monsieur le Docteur Jean-Pierre LAUTIER

Docteur vétérinaire.
Pharmaceutique

Qui a façonné ce travail avec moi, et sans lequel rien n'aurait été possible.
Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude et de mon amitié sincère.

A tous ceux qui ont participé activement à cette thèse : A.PIAZZOLA,
M.SALOTTI, A.GRAZIANI, Le club du Cursinu, les vétérinaires de Corse, le
musée Pascal Paoli et R.C.F.M.

Un grand merci aussi.....

A ma famille, mon père, ma mère et mes 2 frères, François et Xavière pour tout évidemment...

A ma chérie Emilie pour son amour.

A la Corse qui fait de moi ce que je suis.

A mes amis :

A Dumè pour rester toujours lui-même,

A Seb pour la même raison,

A Alex et Hélène pour l'amitié,

A Flunch et à l'USSAP

Au QUEEN I et II : à Stéphane le diable, à Wb l'américain, à Béon le con, à BEP le mille-pattes, à Bid qui est l'homme aux 150 booms, à Amandine pour le charme. Au QUEEN !

Au Rect... : les derniers guerriers.

A mon petit rat de ludovic, à Baz de Pézenas, à Mat Gat, au chef guevariste, à Amelan, J-Y, Petrus, FiFi, Boité, Zorba, Bugs Guigouille, cremoso, Saint Sim, Quix, charlin, prupru.... Aux oubliés (Il en reste toujours.)

A la clinique de Lupinu

A Fabienne Rafflegeau sans qui je ne serais pas vétérinaire.

Aux Booms et à l'ENVT

A la Corse qui fait de moi ce que je suis.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	10
1ERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DE L'HISTORIQUE DU CHIEN CORSE.....	13
A. HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DU CHIEN CORSE.....	13
I. AVANT LE XV EME SIECLE.....	13
1. LES AUTEURS GRECS ET LATINS.....	13
2. L' ARCHEOZOOLOGIE.....	14
II. AU XV EME ET XVI EME SIECLE : UN CHIEN DE CHASSE ET DE GUERRE.....	14
1. LA SITUATION EN CORSE.....	14
2. LE CHIEN DES COLONS GENOIS ?.....	14
3. LE CHIEN LOCAL : UN CHIEN DE CHASSE... ..	16
4. ...ET DONC UN CHIEN DE GUERRE !.....	17
6. REPRESENTATION ET MORPHOLOGIE.....	18
III. LE CHIEN CORSE AU XVII EME SIECLE.....	19
1. L'APPARITION DU DOGUE CORSE.....	19
2. LE CHIEN DE BERGER.....	26
IV. LE CHIEN CORSE AU XVIII SIECLE : DEUX TYPES DE CHIENS COEXISTENT.....	27
1. LA SITUATION EN CORSE AU XVIII EME SIECLE.....	27
2. CONFIRMATION DE LA PRESENCE D'UN DOGUE.....	27
3. UN CHIEN DE BERGER DE PLUS EN PLUS REMARQUE.....	29
4. PASCAL DE PAOLI ET LES CHIENS.....	32
V. LE CHIEN CORSE AU XIX EME SIECLE.....	33
1. UNE DESCRIPTION OFFICIELLE DU CHIEN CORSE.....	33
2. DES PHOTOGRAPHIES DU CHIEN CORSE.....	34
B. LE CHIEN CORSE : CURSINU OU CANE CORSO ?.....	36
I. LE CANE CORSO DE NOS JOURS.....	37
II. LE CANE CORSO : UN CHIEN CORSE ?.....	38
C. CONCLUSION.....	40
2EME PARTIE : ETAT DES LIEUX DE LA PRESERVATION DU CURSINU.....	41
A. LE CURSINU, UNE RACE RECONNUE DEPUIS PEU.....	41
I. L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CURSINU.....	41
1. LA CREATION DE L'ASSOCIATION.....	41
2. LA THESE DE MARTINE RIGAUD.....	41
3. LE TRAVAIL DE RECENSEMENT.....	42
II. LE CLUB DU CURSINU EN STAGE D'AFFILIATION.....	42
1. LA RECONNAISSANCE PAR LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE (S.C.C.).....	42
2. L'INTERET DE L'AFFILIATION A LA SCC.....	42
III. UNE RECONNAISSANCE POPULAIRE.....	43
1. UNE RECONNAISSANCE LOCALE.....	43
2. UNE MECONNAISSANCE AU NIVEAU NATIONAL.....	43
B. LE STANDARD DU CHIEN CORSE.....	44
I. LE TRAVAIL AUTOUR DU STANDARD.....	44
II. LE STANDARD OFFICIEL.....	44
III. UN STANDARD ADAPTE.....	52
C. L'EFFECTIF DU CURSINU.....	53
I. METHODES D'EVALUATION DE L'EFFECTIF.....	53
II. PRESENTATION DES RESULTATS.....	54
III. EXPLOITATION DES RESULTATS.....	54
1. L'EFFECTIF TOTAL.....	54
2. LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE.....	55
3 EME PARTIE : ETAT DES LIEUX DES INSTANCES DU CURSINU.....	56
A. COMPOSITION DU CLUB DU CURSINU.....	56

I.	<i>LE COMITE</i>	56
II.	<i>LES ELEVEURS</i>	56
B.	LES FONCTIONS DU CLUB	56
I.	<i>DIRIGER LA COMMUNICATION</i>	56
II.	<i>ORGANISER LES MANIFESTATIONS</i>	57
III.	<i>DIRIGER LA SELECTION</i>	57
IV.	<i>GERER LES PROBLEMES ADMINISTRATIFS</i>	57
C.	LA DYNAMIQUE DU CLUB	57
I.	<i>LA MOTIVATION DU COMITE</i>	57
1.	UN CLUB ACTIF.....	57
2.	LES PROJETS DU CLUB.....	60
3.	LES DIFFICULTES DU CLUB.....	60
II.	<i>LA MOTIVATION DES ELEVEURS</i>	61
1.	LA BASE : UNE MAJORITE SILENCIEUSE.....	62
2.	AU SOMMET : QUELQUES ELEVEURS AVERTIS.....	62
3.	LES ELEVEURS CONTINENTAUX.....	63
4^{IEME}	PARTIE : LES PROPRIETAIRES	64
A.	LA METHODE : UN ENTRETIEN SEMI DIRIGE	64
I.	<i>LE CHOIX DE L'ECHANTILLONAGE</i>	64
II.	<i>LE CHOIX DES QUESTIONS</i>	65
1.	L'UTILISATION DU CURSINU.....	65
2.	L'ACQUISITION DU CURSINU.....	65
3.	LES RELATIONS AVEC LE CLUB DU CURSINU.....	65
III.	<i>POURQUOI UN ENTRETIEN DIRIGE ?</i>	66
B.	POSSEDER UN CURSINU : UN CHOIX COMPLEXE	66
I.	<i>L'UTILISATION DU CURSINU</i>	67
1.	A L'ORIGINE : UN CHIEN DE BERGER.....	67
2.	DE NOS JOURS : UN CHIEN DE CHASSE.....	68
II.	<i>LE CURSINU : UN CHOIX AFFECTIF</i>	69
1.	LE CURSINU : UN CHIEN ATTACHANT.....	69
2.	LE CURSINU : UN MARQUEUR SOCIAL.....	70
C.	LES RELATIONS ENTRE LES PROPRIETAIRES DE CURSINU ET LA CYNOPHILIE	70
1.	LA CONNAISSANCE DU CLUB.....	70
2.	LA MOTIVATION DES PROPRIETAIRES.....	71
3.	UNE CYNOPHILIE DEBUTANTE.....	71
5^{IEME}	PARTIE : ETAT DES LIEUX GENETIQUE DU CURSINU	72
A.	OBSERVATIONS SUR L'HOMOGENEITE DE LA RACE	72
I.	<i>TEMOIGNAGES</i>	72
II.	<i>OBSERVATION PAR L'ENQUETE</i>	73
B.	OBSERVATION DES TARES GENETIQUES	73
C.	GESTION DES ACCOUPLEMENTS	73
II.	<i>VERS UNE GESTION RAISONNEE</i>	74
1.	LA RECONNAISSANCE PAR LA FCI.....	74
2.	GENERALITES SUR LA GESTION DES RACES.....	74
3.	GESTION DES ACCOUPLEMENTS POUR UNE RACE A FAIBLE EFFECTIF.....	75
D.	LE CURSINU : UN CHIEN DE SALON ?	77
	CONCLUSION	79
	ANNEXES	80

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 : COMPARAISON MORPHOLOGIQUE DU CURSINU ACTUEL ET D'UN CRANE FOSSILE DATANT DU XVIEME SIECLE.	15
FIGURE 2 : MESURES MORPHOMETRIQUES D'UN CRANE FOSSILE DATANT DU XVIEME SIECLE.	15
FIGURE 3 : FIGURE ALLEGORIQUE DE LA CORSE AU VATICAN DE 1585	19
FIGURE 4 : REPRESENTATION DE LA CORSE TIREE DE « L'ICONOLOGIA DI CESARE RIPA ». 1603.....	21
FIGURE 5 : LA GUERRIERE CORSE DANS L'ATLAS DE JANSSON. 1652.	23
FIGURE 6 : LA GUERRIERE CORSE DANS LA CARTE DE CORSE DE CAMBIAGGI.	23
FIGURE 8 : PREMIERE REPRESENTATION D'UN HOMME CORSE CONNUE, ACCOMPAGNE DE SON CHIEN, FIGURANT DANS LA « DESCRIPTION DE L'UNIVERS », D'ALLAIN MANESSON MALLET	25
FIGURE 9 : DESSIN REPRESENTANT LA CHASSE AU SANGLIER EN CORSE , PROVENANT VRAISEMBLABLEMENT DE L'ARCHIVIO DI STATO A MILAN. XVIEME SIECLE.	26
FIGURE 10 : CARTE DE LA CORSE DE 1737. PRESENCE D'UN DOGUE ET D'UN CHIEN DE BERGE	28
FIGURE 11 : REPRESENTATION DE L'ARMEE DE PASCAL PAOLI ACCOMPAGNEE DE CHIENS DE GUERRE.....	29
FIGURE 12 : TABLEAU DE PASCAL PAOLI ACCOMPAGNE DE SON CHIEN OBESE. (VINCENZO	30
FIGURE 13 : TABLEAU DE PASCAL PAOLI ACCOMPAGNE DE SON CHIEN. (JOHN BENBRIDGE).....	31
FIGURE 14 : CARTES POSTALES CORSES ANCIENNES FIGURANT DES CHIENS.	35
FIGURE 15 : PHOTO DU CELEBRE BANDIT BELLACOSCIA ET DE SON CHIEN.	36
FIGURE 16 : PHOTO D'UN CANE CORSO : UN MOLOSSE APPARENTE AU MATIN DE NAPLES.....	37
FIGURE 17 : PHOTO DE LA TETE D'UN CURSINU	46
FIGURE 18 : ANGULATION DU STOP D'UN CURSINU D'APRES UN DESSIN DE PROFIL (DESSINS TIRES DE LA THESE DE M. RIGAUD : « LE CHIEN CORSE : U CURSINU » , REALISES PAR PIERRE MORETTI).....	47
FIGURE 19 : PORT D'OREILLE EN V ET EN ROSE	48
FIGURE 20 : LE COU DU CURSINU DONNE L'IMPRESSION QUE LA TETE EST RENTREE DANS LES EPAULES.....	48
FIGURE 21 : CURSINU DE PROFIL AU GALOP.....	49
FIGURE 22 : L'ENROULEMENT DU FOUET EST SOUHAITE.....	50
FIGURE 23 : CURSINU FAUVE BRINGE ET CURSINU SABLE BRINGE.	51
FIGURE 24 : CARTE DE REPARTITION DES CURSINI	54
FIGURE 25 : PREMIER NUMERO DE LA REVUE OFFICIELLE DU CURSINU	58
FIGURE 26 : GRILLE DE SELECTION DU CURSINU	60
FIGURE 27 : JEUNE CURSINU ELEVE AU MILIEU DU TROUPEAU POUR DEVENIR CHIEN DE BERGER.....	67
FIGURE 28 : CURSINU A LA CHASSE DANS « SANGLIER MAGAZINE »	69
FIGURE 29 : SYSTEME DE ROTATION DES ACCOUPLEMENTS PERMETTANT A TERME DE GENERER 7 LIGNEES DE MANIERE PERENNE.	76

INTRODUCTION

Dans les années 1980, la race Cursinu était encore confidentielle voire hypothétique. Pourtant aujourd'hui son succès va grandissant et nombreux sont les cynophiles qui s'y intéressent. En 1988 quand le premier débat sur le Cursinu est organisé lors d'une foire, rien n'est sûr à propos de la préservation d'un chien corse : ni son type morphologique, ni son nom, ni même sa présence dans l'île. Moins de 20 ans après, plusieurs publications scientifiques ont permis de définir la race et d'en savoir plus sur son histoire et sa légitimité. La presse locale et l'opinion publique ont largement relayé ces recherches, si bien qu'aujourd'hui un état des lieux semble nécessaire, afin d'exposer clairement et distinctement la race Cursinu, et de mettre en évidence les enjeux qui sont liés à cette reconnaissance.

La connaissance de l'histoire des chiens en corse est évidemment la base légitime de la race Cursinu. Le remarquable travail historique et scientifique de Martine RIGAUD (le chien corse : « u Cursinu », Thèse de doctorat vétérinaire 1993) a permis de poser les premières pierres de l'édifice. Néanmoins avec la récente reconnaissance au niveau international de la race Cane Corso, une mise au point historique s'impose afin de distinguer, dans l'histoire des chiens corses, la part tenue par le Cursinu de celle tenue par le Cane Corso. La collaboration d'historiens, de musées, et des archives départementales corses et italiennes permet d'en apprendre plus sur les relations des chiens corses avec l'Histoire.

Cet état des lieux est indispensable pour définir ce qu'est la race Cursinu de nos jours : il s'agit de dénombrer la population de Cursini sur l'île et ailleurs, et d'en définir les limites, afin de pouvoir préserver cette race encore fragile, tout en la développant de manière raisonnée et intelligente. Dans ce but, le recensement et la présentation du standard du Cursinu est nécessaire.

La présentation des acteurs et des instances de la race permet de mieux cerner la gestion d'une race à faible effectif, et les besoins du club de race Cursinu pour faire reconnaître et préserver la race.

Mais l'état des lieux serait incomplet sans une observation éclairée du lien entre le propriétaire de chien Cursinu et son animal. Celle-ci permet de cerner les bases de l'implantation de cette race dans le paysage social corse, de comprendre l'engouement insulaire pour cette race et l'enjeu social et parfois politique de cette préservation.

Enfin, la question scientifique de la préservation du Cursinu permet d'observer les balbutiements de la sélection génétique de la race Cursinu. Un état des lieux de l'homogénéité

de la race et de son effectif permet alors de réfléchir à un plan de sélection rationnel afin de pérenniser la race Corsin.

Cette étude est basée sur une recherche documentaire et bibliographique complétée par une enquête et des observations sur le terrain avec pour objectif une mise à jour des connaissances sur l'histoire du chien corse mais également la réalisation d'un état des lieux sur la place qu'il occupe aujourd'hui dans l'île.

1ère partie : état des lieux de l'historique du chien corse

Les travaux précédemment menés par Martine RIGAUD dans sa thèse (le chien corse : « u Corsinu », 1993) et par Paul FRANCESCHI dans ses travaux pour le parc naturel régional de la Corse (le chien corse, 1984) ont largement contribué à éclairer le passé du chien Corse. L'article de Joseph FRANCHI (la chasse en corse, 1995), bien que plus subjectif, a participé lui aussi à faire rentrer l'histoire du chien corse dans la mémoire populaire.

Ces trois documents qui présentent un fonds commun de références bibliographiques nécessitent désormais une mise à jour à la lumière de données récemment acquises, notamment de la reconnaissance du Cane Corso en tant que race par la F.C.I en décembre 1996.

Cet historique du chien corse prendra ainsi largement appui sur des documents déjà connus, mais en essayant toujours d'évaluer la crédibilité des sources, en les mettant en rapport avec l'Histoire de la Corse, et en les complétant à l'aide de recherches récentes.

A. HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DU CHIEN CORSE

I. AVANT LE XV EME SIECLE

1. LES AUTEURS GRECS ET LATINS

Il est déjà fait mention du chien en Corse sous la domination romaine. TITE LIVE, dans son histoire romaine (cit. POMPONI, le mémorial des corses) a dit à ce propos :
« ...avec les indigènes de l'intérieur, il y eut des combats quotidiens, ou plutôt de véritables chasses à l'homme. On les poursuivait avec des chiens. »

Il est ici question des chiens dont se servaient les romains pour faire la guerre. Les romains ont donc introduit leurs chiens en Corse.

Outre TITE LIVE, de nombreux historiens grecs et latins ont décrit la faune de Corse, notamment Polybe, Strabon et Diodore de Sicile, mais sans jamais qu'il ne soit fait mention de chien.

2. L' ARCHEOZOOLOGIE

Les premières traces de l'espèce canine dans l'île datent vraisemblablement du Néolithique moyen (Environ 4000 ans avant J - C). La taille des ossements retrouvés évoque un petit chien de la taille d'un bichon.

II. AU XV EME ET XVI EME SIECLE : UN CHIEN DE CHASSE ET DE GUERRE

1. LA SITUATION EN CORSE

La Corse vit alors sous le joug de la république de Gênes, domination mal vécue par la population locale, qui, dès la deuxième moitié du XVI ème siècle, suit la révolte menée par le soldat français Sampiero Corso, afin de placer la Corse sous la protection de la couronne française. Pour cela, la mention de chien dans la littérature de l'époque est souvent en rapport avec l'opresseur génois.

2. LE CHIEN DES COLONS GENOIS ?

Les fouilles de la cité d'Aléria, qui était un bastion génois au XV ème siècle, ont fourni les ossements de huit sujets canins. L'étude archéozoologique de Vigne, distingue quatre « groupes » de chiens dont deux groupes de chien de la taille de l'actuel épagneul breton, un groupe plus grand évoquant une race type lévrier, et un groupe nettement plus grand évoquant un dogue ou un braque. Cette étude démontre la variabilité de races de chien employés par les génois, mais ne démontre pas leur origine. Ces chiens sont-ils d'origine locale ou bien importés par les génois ?

Le récit de Mgr GIUSTINIANI (Dialogo nominato Corsica, 1531) mentionne cette variabilité :

« On trouve ensuite des quadrupèdes parmi lesquels des chiens excellents : Matins, braques, lévriers. »

Là aussi, il paraît difficile de savoir si ces chiens étaient ceux des colons ou des chiens locaux.



Figure 1 : Comparaison morphologique du Cursinu actuel et d'un crâne fossile datant du XVIème siècle.



Figure 2 : Mesures morphométriques d'un crâne fossile datant du XVIème siècle.

D'autres fouilles plus récentes, dans la région de St Florent, ont permis de retrouver dans une grotte les ossements d'un chien datant de 1444 après J.C selon la datation au carbone 14. Le crâne étant presque complet, l'étude morphologique est envisageable, en vue de le comparer à la morphologie de la race Corsinu actuelle (Figure 1 et 2).

Les mesures morphométriques de ce crâne sont les suivantes :

- longueur du crâne : 18.5cm de l'extrémité rostrale de l'os nasal jusqu'à l'occiput
- longueur du chanfrein : entre 8.5 et 9cm
- largeur au niveau des arcades zygomatiques estimée : 12cm
- angle du stop compris entre 160° à 170°

Le crâne de ce chien est donc le crâne d'un chien de taille moyenne, eumétrique, au profil rectiligne à subconvexiligne, ce qui est compatible avec un chien de type Corsinu. Les proportions et les mesures morphométriques coïncident avec le standard de la race Corsinu. Ces relevés ne constituent en aucun cas une preuve formelle de l'identité raciale de ce crâne, mais ils attestent de la présence d'un chien de « type Corsinu » en Corse au XVIème siècle.

3. LE CHIEN LOCAL : UN CHIEN DE CHASSE...

Pietro CIRNEO, un des rares historiens locaux de ce temps, dans son livre « *de rebus corsicis* », parle longuement des chiens en corse. Il ne les décrit pas morphologiquement, mais le passage qui suit nous éclaire sur certains points :

« ...On trouve encore dans l'île non seulement des chiens propres à suivre la piste du gibier, mais encore des chiens de race, très vigoureux, excellents pour la chasse, qui n'aboient point quand ils aperçoivent la bête. Ils attaquent avec fureur l'ours et le sanglier. Les chasseurs envoient d'abord dans le bois les chiens qui doivent dépister le gibier, et n'aboient point tant qu'ils n'ont rien trouvé. Aussitôt qu'ils ont aperçu la bête, ils la poursuivent en aboyant, jusqu'à ce qu'ils l'aient rabattu sur la plaine. Les chasseurs lancent alors leur chien de race, comme ils l'appellent et en quelques minutes la bête est prise... »

Il existe donc à ce moment sur l'île deux « races » de chiens bien distinctes : ceux qui dépistent le gibier, et ceux qui prennent la bête. Or lorsqu'on apprend que le gibier de l'époque pouvait être un ours, on imagine aisément qu'il est nécessaire pour le mettre à mort d'avoir un chien d'une certaine force et d'une certaine carrure. On peut donc émettre l'hypothèse qu'il existait alors une race de gros chiens, très estimés de leurs propriétaires, et d'autres types de chiens moins gros. Notons que les races telles que nous les connaissons

actuellement n'existent officiellement que depuis 1850. Le terme employé ici de « chien de race » est donc à évaluer à la lumière des connaissances cynotechniques de l'époque.

4. ...ET DONC UN CHIEN DE GUERRE !

En effet on imagine aisément l'avantage de posséder de tels chiens en tant que chien d'attaque, de défense, ou plus simplement de guerre. Plusieurs auteurs attestent de l'utilisation de ces chiens en tant qu'arme de combat. Pietro CIRNEO nous relate aussi une anecdote durant laquelle il est poursuivi par des chiens de chasse, menés par des hommes. Les archives à Gênes (A.S.G, 1596) témoignent aussi d'actes de la sorte :

« en 1596, cas d'un frère servite tué et mangé par des chiens appartenant à des brigands »

Ces méfaits prennent une telle ampleur que ces chiens sont appelés « cani uomarecci » (Chiens mangeurs d'hommes) et que des rapports visant à calmer la situation sont émis par le commissaire général C.Fornero (A.S.G) : le point 14 de son rapport évoque le peu d'intérêt que l'on aurait à se préoccuper des « cani uomarecci ». Ce fait semble si courant qu'une expression en découle : « caneggiare » signifie être donné à manger aux chiens.

La cruauté impitoyable que témoigne l'office de St George, (organisme financier génois qui gère la Corse à l'époque) qui brûle les vivres, ruine les villages et massacre ses opposants, suscite la révolte menée par Sampiero. Durant ces épisodes barbares, les chiens servent souvent la vengeance des corsés révoltés comme le montre ce passage de l'histoire de la Corse de FILIPPINI

« Ils tinrent conseil pour décider s'ils feraient mourir Ettore, la majorité se prononça, non seulement pour la mort, mais pour une mort cruelle et inaccoutumée : ils lâchèrent donc sur le malheureux quelques chiens des plus féroce, qui déchirèrent ses membres délicats et le faisaient périr d'une mort lente »

POMMEREUL nous livre un passage semblable :

« En 1565 ...San Pietro (Sampiero) fut forcé dans son désespoir de rendre aux génois tout le mal qu'ils faisaient à sa patrie, il fit dresser des chiens à chasser, à découvrir, à dévorer les génois... »

Ces différents passages démontrent l'utilisation du chien corse comme chien d'attaque, et permettent de mieux comprendre la réputation historique de chien féroce, courageux et combatif du chien corse.

5. LE CHIEN CORSE : UN CADEAU PRESTIGIEUX

Si le chien corse a acquis cette réputation en Italie, c'est sans doute grâce au cadeau fait de ces chiens aux seigneurs italiens. On retrouve la trace de ces présents aux archives de Milan (A.S.M, 1464) :

« *Tomasini di Campo Fregoso envoie deux chiens à Francesco Sforza* »

Ou encore, la même année :

« *Giocante de Leca donne chaque année au duc un cheval et un chien* »

Pietro CIRNEO, à propos des chiens de race corse cités précédemment, nous précise :

« *...ces chiens...nos compatriotes les envoient en présent aux princes d'Italie.* »

On en trouve trace également dans les archives à Gênes (A.S.G, 1512) :

« *...le gouverneur de la Corse envoie de beaux chiens aux seigneurs de Gênes, chiens bons pour attaquer bêtes et hommes...* »

Comme le suppose M.RIGAUD dans sa thèse, il existe bien un chien corse réputé en Italie, et qu'on ne retrouve pas sur le continent. Le manuel de zoologie de Conrad VON GESNER (*historiae animalum*, 1551), considéré à juste titre comme étant le père de la zoologie, répertorie en Italie un chien venant de Corse, utilisé contre les adversaires ou les taureaux :

« *Canum ex Corsica (Kursshund) in Italia, Romae praecipue, usum esse aiunt adversus apros et boves feros* »

6. REPRESENTATION ET MORPHOLOGIE

Les représentations de chiens corses sont peu nombreuses au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, et de plus, il faut considérer que leurs auteurs, italiens pour la plupart, n'ont peut-être jamais vu la Corse et encore moins de chien corse. Il vaut donc mieux rester prudent quant à l'interprétation des peintures durant cette époque, et considérer plutôt leur portée symbolique.

La figure allégorique de la Corse au Vatican de 1585 (Figure 3) représente une guerrière avec un chien à ses cotés, figure qui sera de nombreuses fois reprise. Cela tend à démontrer que l'image de la Corse à cette époque est associée au chien. Le chien symbolise la fidélité et la combativité, ce qui paraît logique dans une île dévouée au catholicisme comme la Corse ; néanmoins, compte tenu du nombre de documents tendant à prouver la réputation du

chien corse en Italie, il n'est pas trop osé de penser que c'est l'image de ce chien corse courageux, réputé dans toute l'Italie, qui figure au Vatican.



Figure 3 : Figure allégorique de la Corse au Vatican de 1585

III. LE CHIEN CORSE AU XVII EME SIECLE

Peu de documents nous sont parvenus de cette époque, et pour cause : la Corse ne connaît alors que peu de révolte et son sort n'intéresse pas encore l'Europe. L'île demeure sous la domination implacable de la sérénissime république de Gênes.

1. L'APPARITION DU DOGUE CORSE

Toute l'iconologie du XVII^{ème} siècle représente la Corse comme une guerrière accompagnée d'un grand chien molossoïde. La similitude de ces représentations est troublante, mais la plus notable est la représentation de « l'Iconologia di Cesare Ripa » (Figure 4) assortie du commentaire suivant :

« ...à sa droite (la Corse), un chien corse, grand et d'aspect féroce...un chien de la force que nous disions, par ce que de toute l'Italie, ces chiens sont les plus grands et les plus féroces, prisés aussi bien par leur bonté que par leur férocité mais aussi par leur beauté... »



DONNA di aspetto rozzo sopra di eminente sasso circondato d'acqua, in capo hauerà vna ghirlanda di foglie di viti, sarà armata, & con la destra mano terrà vna corseica, dalla parte destra vi sarà vn cane corso: ma che sia grande, & in vista feroce, secondo che narra Plinio libro terzo capitolo quinto.

La Corsica è Isola nel mar Ligustico, & fù primieramente nominata da Greci Cynus, come dimostra Strabone lib. 5. & Virgilio nell'egloga 9. quando dice:

Sicut Cynus figiant examina taxos.

Et vogliono alcuni che acquistasse questo nome da Cirno figliuolo d'Hercole e fratello di Sardo, il quale passando dalla Libia à questo luogo, e quiui fermatosi volse che da lui fosse con questo nome addimandato, essendo

S 4 che pri-

Figure 4 : Représentation de la Corse tirée de « l'Iconologia di Cesare RIPA ». 1603.

Donc, ce chien n'est pas un petit chien de berger, mais bien un molosse, un dogue, grand et féroce. Ceci concorde bien avec la réputation de tueur de ce chien, et le fait qu'il a bien existé 2 types de chien en Corse, un chien de type berger, petit, et un chien plus imposant, plus réputé, une arme de guerre prisée dans toute l'Italie. On la retrouve aussi dans l'atlas de JANSON (1652), et la carte de Corse de CAMBIAGGI (Figure 5, 6). De toute évidence, ce chien était utilisé comme arme.



Figure 5 : La guerrière corse dans l'Atlas de Jansson. 1652.



Figure 6 : La guerrière corse dans la carte de Corse de CAMBIAGGI.

Des rapports de police urbaine de 1680, prononcent l'interdiction des chiens de type « mâtin » dans 2 quartiers de Bastia :

« Grida contra i cani mastini »

Les génois prenaient alors des mesures pour interdire la possession d'armes, et, a priori, le chien corse en faisait partie. On peut comprendre mieux cette interdiction, si on se rapporte à l'épisode des feux de la St Laurent en 1615, au cours duquel un homme est donné à manger aux chiens :

« C'est au cours de cette attaque que sera tué Carlo de Bozzi...et dont le corps fut donné à manger aux chiens. »

Or ce moment de révolte est vite écrasé par l'occupant génois, et ces chiens, au même titre que les armes, sont prohibés, afin de mieux contenir des corses indociles.

Les corses sont, à cette époque, indissociables de leurs armes et donc de leur chien, comme le montre la première représentation d'un homme corse connue, qui représente un corse en arme, accompagné de son chien. Cette gravure datant de 1683 (Figure 8) a été publiée dans l'ouvrage d'Allain MANESSON MALLET : « la description de l'univers »



Figure 8 : Première représentation connue d'un homme Corse, accompagné de son chien, figurant dans la « description de l'univers », d'Allain MANESSON MALLET.

2. LE CHIEN DE BERGER

Les principaux documents du XVII^{ème} siècle provenant essentiellement des rapports avec les génois, il est logique que le chien de berger soit moins présent dans la littérature que le chien d'attaque.

Néanmoins un document trouvé sur Internet (Figure 9), daté approximativement du XVII^{ème} siècle et dont la provenance indiquée est l'Archivio di stato à Milan, représente schématiquement deux chiens acculant un sanglier à côté de la ville de Corte. Ces deux chiens ont les oreilles semi tombantes, le fouet porté gaiement et fourni, et présentent une morphologie semblable à celle du Cursinu. Ce document semble donc indiquer qu'un chien qui ressemble beaucoup à un Cursinu, existait dans le cortenais au XVII^{ème} siècle. Evidemment rien n'est sûr puisque la provenance de ce document est sujette à caution et que la représentation est schématique, mais le dessin semble néanmoins authentique.

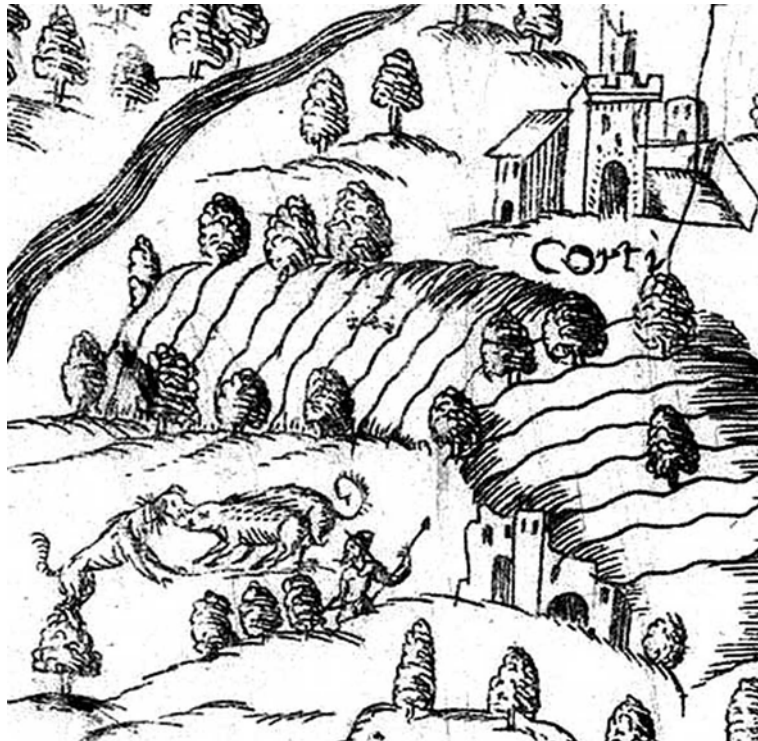


Figure 9 : Dessin représentant la chasse au sanglier en Corse, provenant vraisemblablement de l'Archivio di Stato à Milan. XVI^{ème} siècle.

IV. LE CHIEN CORSE AU XVIII SIECLE : DEUX TYPES DE CHIENS COEXISTENT

1. LA SITUATION EN CORSE AU XVIII EME SIECLE

Le XVIII ème siècle est l'une des périodes de l'histoire corse les plus étudiées. Il voit la révolte des paysans contre les génois suite à l'augmentation des taxes. C'est au cours de ce siècle que Pascal de Paoli mène la guerre contre les français, suite au retrait des génois. Ce personnage surnommé affectueusement «le père de la patrie », a fait couler beaucoup d'encre, et son intérêt pour les chiens a laissé des traces précieuses pour notre étude. Les documents se multipliant à cette époque, les indices sur le chien corse se font plus nombreux, et l'on y observe clairement la distinction entre deux types de chiens : un dogue et un chien de berger.

2. CONFIRMATION DE LA PRESENCE D'UN DOGUE

Une carte de la Corse datant de 1737 (Figure10) indique la présence simultanée de deux chiens de morphologies différentes : un puissant chien à la musculature proéminente, les oreilles courtes ou coupées, la tête plutôt cubique, donc de type molosse. L'autre chien est visiblement un chien de berger, à la tête lupoïde, les oreilles semi tombantes, ressemblant fortement au Corsinu actuel.



Figure 10 : Carte de la Corse de 1737. Présence d'un dogue et d'un chien de berger

Il est aussi fait mention de ces grands chiens dans la *conquête française de la Corse* de GUERRI :

« Pour la guerre contre les français, le Pumontè (actuelle Corse du Sud) envoya à Paoli 1000 volontaires armés dont chacun avait un chien d'une taille démesurée. »

Une gravure de cette époque (Figure 11) proposée par Louis BERGER (Almanach historique nommé le Postillon de la paix et de la guerre, 1769) représente le général Pascal de Paoli au milieu de ses hommes, qui sont chacun accompagnés d'un chien : il est impossible d'en tirer des conclusions morphologiques, mais ces documents démontrent que l'armée de Pascal Paoli était composée de soldats accompagnés de chiens de guerre. Cette gravure est assortie du commentaire suivant :

« (Les corses) quand ils font la guerre, ils sont armés d'une carabine, d'une épée, d'un couteau, et ont chacun son chien attaché au ceinturon : les chiens de Corse sont renommés, ils rendent bons services »

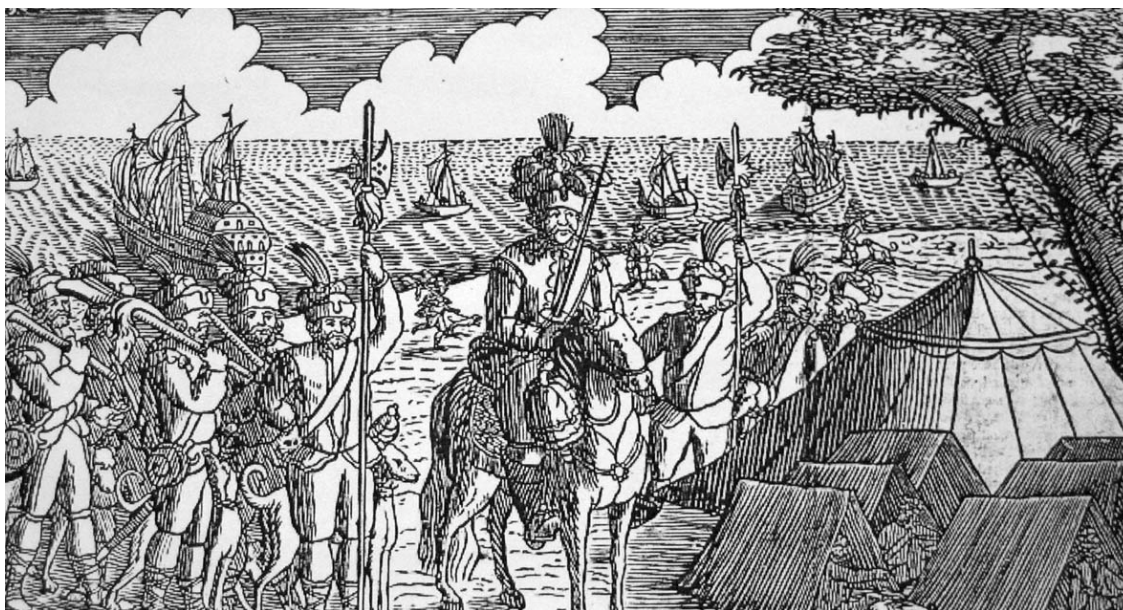


Figure 11 : Représentation de l'armée de Pascal Paoli accompagnée de chiens de guerre (Louis BERGER, Almanach historique nommé le Postillon de la paix et de la guerre). 1769.

L'anglais BOSWELL (les mémoires de Pascal Paoli, 1769) fait mention : « *d'une excellente race de gros dogues à poil long* », pour les qualifier plus loin de « *grands chiens de montagne* ».

Toutefois les traces de ce chien semblent se perdre à la fin de ce siècle, et la dernière représentation du dogue figure dans une carte de la Corse de 1771, au côté de la guerrière.

Cette disparition semble s'expliquer par une épidémie de rage qui a, semble t il, décimé la population canine en Corse. La trace de cette épidémie figure dans un courrier du préfet Hyacinthe ARRIGHI, adressé au Ministre de l'intérieur, datant de 1810 :

« *Les chiens corses de bonne race ne sont aujourd'hui que trop rares, surtout après le ravage qu'a dernièrement causé parmi eux la maladie de la rage.*»

3. UN CHIEN DE BERGER DE PLUS EN PLUS REMARQUE

Ce chien dont la polyvalence est reconnue depuis longtemps n'est que rarement décrit. Emile BERGERAC relate une anecdote qui est révélatrice de sa présence en Corse comme gardien de troupeau. L'auteur décide d'amener à la chasse au mouflon : « *un chien n'étant pas de métier, ...un chien de berger* »

De même ce chien est présent aux cotés de Pascal de Paoli sur un tableau de Vincenzo ROTIGEIARDO (Figure 12). On y reconnaît très bien le type de chien qui semble assurément être un Corsinu obèse.



Figure 12 : Tableau de Pascal Paoli accompagné de son chien obèse. (Vincenzo ROTIGEIARDO).

Un autre tableau de John BENBRIDGE datant de 1869 (Figure 13), représente Pascal de Paoli avec un chien à ses pieds, dont la morphologie est proche de celle du Corsinu, avec des oreilles semi tombantes, et une queue que l'on devine enroulée en panache. Ce chien paraît, là aussi, assez gras. On peut toutefois noter que dans ce tableau, le peintre ne semble pas avoir accordé beaucoup d'attention à l'anatomie du chien. Cette interprétation ne tient donc pas lieu de conclusion.

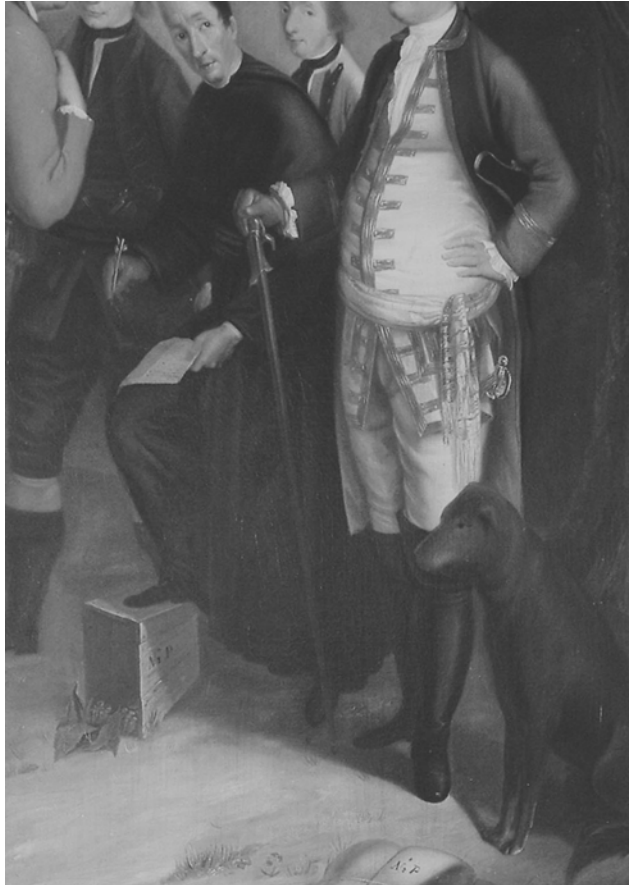


Figure 13 : Tableau de Pascal Paoli accompagné de son chien. (John BENBRIDGE). 1869.

Deux documents plus controversés soulignent l'utilisation pour la chasse de chiens dont la morphologie se situe entre le chien de berger et le mâtin. L'abbé de GERMANES dans « *L'histoire des révolutions de Corse* » en 1771 nous indique que :
« *Les chiens y sont gros, mais bas de taille, ils tiennent le milieu entre le mâtin et le chien de berger.* »

BOSWELL nous livre un récit similaire :
« *Les corses sont très amateurs de chasse au sanglier pour laquelle ils ont une très bonne race de chiens. Ces chiens ont le poil doux, et tiennent en partie du mâtin et en partie du chien de berger.* »

Ces derniers documents ouvrent deux hypothèses :

- soit que le dogue s'est croisé avec le chien de berger, et qu'il existait des chiens hybrides, ce qui est possible puisque les 2 chiens étaient réunis dans le même isolat géographique.

- soit qu'il s'agit d'une des deux races, mais il est alors impossible de savoir laquelle puisque les deux chiens étaient utilisés pour la chasse. Rappelons toutefois que la notion de race n'était toujours pas clairement définie au moment de ces écrits, et qu'il est ainsi difficile de conclure quant à la morphologie des chiens de l'époque.

4. PASCAL DE PAOLI ET LES CHIENS

Si comme nous l'avons souligné, Pascal de Paoli est souvent représenté avec des chiens qui semblent être des chiens de berger, il est certain que Pascal Paoli possédait d'autres chiens corses, qui composaient sa garde personnelle, comme le l'évoque BOSWELL :

« Un certain nombre de soldats sont dans cette garde autour de lui, mais il y a une garde bien plus sûre encore dans une troupe de fidèles chiens corses. cinq ou six des chiens sont couchés toujours, les uns dans sa chambre même, les autres à la porte de son antichambre. Il les traite avec beaucoup de douceur et ces animaux lui sont extrêmement attachés. Ils ont une intelligence singulière et distinguent parfaitement ses amis ou ses ennemis. Si quelqu'un voulait approcher du général pendant la nuit, il serait, dans l'instant, mis en pièces. »

Or il n'est pas possible de savoir dans ce cas s'il s'agit de chien de berger ou bien de dogues. On pourrait imaginer que des dogues seraient mieux adaptés dans cette tâche que des Corsini, mais rien n'est sûr. Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'il tient ces chiens en grande estime, puisque, comme au XV^{ème} siècle, il les offre en présent à des personnalités anglaises (COLONNA D., *le vrai visage de Pascal Paoli en Angleterre*) :

« De son côté, le Middlesex journal nous informe que Paoli a fait cadeau de son Beau chien au Duc Gloucester... »

Toutes ces informations participent à nous décrire Pascal de Paoli comme un homme estimant énormément les chiens corses, qui tiennent une part importante dans sa vie.

V. LE CHIEN CORSE AU XIX ÈME SIÈCLE

La thèse de M.RIGAUD sur le Cursinu se veut très complète concernant le XIX ème siècle, notre étude viendra simplement la compléter. La présence du Cursinu est confirmée durant cette période avec des descriptions à l'appui. La disparition du dogue semble se confirmer. Le chien est alors au cœur des vendettas et aux cotés des bandits d'honneur.

1. UNE DESCRIPTION OFFICIELLE DU CHIEN CORSE

Le XIX ème siècle vit, sous l'Empire, une époque de recensement statistique. Les régions et les départements sont ainsi décrits afin d'établir un état des lieux de leur richesses. Les départements du Golo et du Liamone procèdent alors à ce recensement dont les préfets se font les messagers pour l'état.

Ainsi Hyacinthe ARRIGHI, préfet du Liamone, consacre un chapitre aux chiens corses dans son précis de statistique (Statistique de l'ancien département du Liamone, 1806) :

« Les chiens corses sont généralement estimés à cause de leur bravoure naturelle et de leur adresse dans la chasse du sanglier. Nous avons déjà observé que les paysans en ont de superbes, qui veillent avec fidélité à la garde des troupeaux et des habitations.

Les chiens, d'une moyenne grandeur, ont un poil ras et doux, des yeux rouges et la queue frisée et retroussée. Les uns sont blancs, les autres noirs ou tigrés. Ils ont un si grand instinct pour la chasse qu'on les y dresse presque sans peine. Avec les personnes qu'ils ne connaissent pas ils sont méchants, féroces même, mais ils s'apprivoisent facilement sous la main qui les flatte. »

Visiblement intéressé par les chiens corses, il complète ce paragraphe dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur en 1810 (Annexe 1), assortie de 2 dessins de chiens corses, très malheureusement perdus.

Il est clairement précisé que *« il est hors de doute que les chiens connus sous le nom de chiens corses indigènes sont d'une variété bien distincte des races les plus communes du continent. »*

Il distingue ici les « cani pasturecci », chien de bergerie blanc et noir au poil long, aux « cani cacciatori », chien de chasse au sanglier et au cerf :

« Leur taille est moyenne, leur poil court, âpre au toucher, est communément blanc ou rougeâtre. On en voit des tigrés, des noirs à museau et ventre blanc. Ils portent tous ordinairement la queue repliée sur le dos... »

Cette distinction est des plus compliquées à analyser, car la distinction entre 2 espèces de chiens en Corse est d'habitude faite entre un chien de chasse et de garde, et un chien de berger. Or ici, il n'est pas fait mention de dogue, mais d'un chien de taille moyenne avec la queue sur le dos. La description est indéniablement proche de celle d'un Cursinu. Quel serait alors l'autre chien ? Une simple variété du Cursinu ? C'est possible, mais sans les dessins dont la lettre n'est qu'une notice, il est difficile de conclure.

2. DES PHOTOGRAPHIES DU CHIEN CORSE

Les cartes postales anciennes montrent souvent des scènes pittoresques de la vie corse ou bien des photos de bandits. Or en observant bien ces photos de la fin du XIX^{ème} siècle, on dénote la présence de chiens accompagnant ces scènes : des Cursini. Ces photographies (Figures 14) sont importantes car elles nous montrent la morphologie des Cursini à cette époque : elle est très similaire à celle des Cursini élevés aujourd'hui.



Figure 14 : Cartes postales corses anciennes figurant des chiens.

La photographie du célèbre bandit « Bellacoscia » en compagnie de son chien (Figure 15) est aussi intéressante car le chien à les oreilles coupées, chirurgie pratiquée autrefois pour permettre aux chiens de courir librement dans un maquis épineux.



Figure 15 : Photo du célèbre bandit Bellacoscia et de son chien.

Toutes ces photographies ont pour intérêt de prouver que le Corsin u tel qu'il est reconnu aujourd'hui est bien le descendant en droite ligne de ces chiens-là.

B. LE CHIEN CORSE : CURSINU OU CANE CORSO ?

Cette question peut paraître hors de propos, tant les deux chiens sont dissemblables, mais il règne dans l'opinion une telle confusion, qu'il est bien nécessaire de clarifier la situation. En effet l'évocation du chien corse lors d'une conversation amène chez le néophyte

des questions du style : « y a t il un rapport entre ce Cursinu et le Cane corso ? », ou encore : « Ah, le chien corse...le cane corso, c'est bien ça ?! ».

Cette confusion est bien légitime lorsqu'on sait qu'en langue corse, « u cane corsu » signifie : le chien corse. D'ailleurs, le terme de Cursinu, adopté officiellement depuis peu, s'est imposé devant le terme de « cane corso », plus répandu en Haute Corse. On comprend ainsi mieux la méprise entre les deux races.

Au final, existe-t-il un rapport entre le Cane corso et la Corse ? Si son nom porte aisément à le croire, son histoire est quant à elle plus complexe.

I. LE CANE CORSO DE NOS JOURS

Le chien que l'on connaît de nos jours sous le nom de Cane corso, est en fait un gros dogue, apparenté au Matin de Naples (Figure16). La race est reconnue officiellement par la F.C.I depuis 1996. Cette race a été reformée dans les années 70 à partir de chiens restés dans le Sud de l'Italie (la Sicile, les Pouilles, ...), principalement grâce au travail de l'équipe du Dr. Breber.



Figure 16 : Photo d'un Cane Corso : un molosse apparenté au matin de Naples.

Ce chien est reconnu en Italie comme étant le descendant du légendaire molosse romain, et l'iconographie rassemblée par les amoureux de la race tend à le démontrer.

Mais l'étymologie est incertaine, et, si certaines hypothèses sont avancées, l'origine corse a longtemps été écartée. Parmi les hypothèses retenues par les défenseurs de la race, deux se distinguent : le mot « corso » proviendrait du latin « cohors », qui signifie « protecteur ».

Toutefois le rapport entre les mots « cohors » et « corso » paraît bien lointain. L'autre hypothèse avance le mot « corso » signifiant « robuste » en dialecte méridional comme étant l'origine du mot Cane Corso. Or dans certaines régions italiennes, ce chien est appelé « cuorso », « cuorsicu », ce qui tend à l'éloigner de cette origine. De surcroît il est difficile de croire que ce chien tienne son nom d'un dialecte. L'étymologie n'est donc pas tranchée.

Bien que rejetée par les amateurs de la race, l'origine corse reste possible, si on se réfère à l'histoire du chien corse, et aux recherches effectuées par les créateurs de la race sur le mot « Cane corso ».

II. LE CANE CORSO : UN CHIEN CORSE ?

A. L'ETYMOLOGIE

Pour étayer l'hypothèse corse, il faut savoir que l'adjectif italien pour le mot « corse » est « corso ». Logiquement c'est la première hypothèse qu'il faut éliminer avant de penser à une autre origine.

De plus, le nom donné au Cane corso dans les différentes régions d'Italie se rapproche du mot « Corsica » qui signifie l'île de Corse en italien. Ainsi dans la région de Basilicata on dit « *Cane corsicano* », dans la région d'Alta Lucania on dit « *Cuorsicu* » (www.cane-corso.it, storia e tradizione) et en Sicile le mot « *corsico* » est employé (nuovo vocabolario siciliano-italiano, Antonio Traina) : autant de mots qui se rapprochent de la Corse.

Leonardo Sciascia, dans son recueil « *occhio di capra* », cite un chien qu'il nomme : « *cane corso della Corsica* ».

L'étymologie est donc très en faveur d'une origine corse du nom de ce chien. Mais quel rapport peut-il exister entre le chien corse et ce cane corso ? L'histoire du chien corse semble nous laisser quelques indices.

B. LE RAPPORT AVEC LE DOGUE DE CORSE

Nous avons précédemment démontré la présence d'un dogue en Corse, du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle, période à laquelle le terme « corso » commence à être employé en Italie pour désigner un dogue, au même titre que le mot « mastini (mâtin) ». Ce dogue était utilisé pour la chasse et pour la guerre, et était réputé en Italie. L'utilisation de ces chiens comme arme de guerre contre les génois y a sans aucun doute participé, puisqu'ils étaient interdits dans Bastia comme le port d'arme (Rapport de police urbaine, 1680):

« Grida contra i cani mastini »

Ce chien était si recherché que les princes d'Italie désiraient se les faire offrir en cadeau, comme nous l'avons déjà souligné. Si cela ne constitue pas la preuve que le Cane Corso tire son nom du dogue corse, cela témoigne au moins d'échanges d'animaux entre corses et italiens.

En outre, plusieurs écrits viennent témoigner de manière claire en faveur d'une étymologie corse du Cane corso. Le premier est celui du zoologue suisse Conrad VON GESNER :

« Canum ex Corsica (Kursshund) in Italia, Romae praecipue, usum esse aiunt adversus apros et boves feros »

«On trouve en Italie, et surtout à Rome, un chien de corse, utilisé contre les adversaires et contre les bovins féroces »

Il démontre clairement l'existence d'une race de chien venant de corse en Italie.

La notice de l'érudit Cesare RIPA inscrite sous l'allégorie de la Corse est éloquente :

«« ...à sa droite (la Corse), un chien corse (Cane corso dans le texte), grand et d'aspect féroce...un chien de la force que nous disions, par ce que de toute l'Italie, ces chiens sont les plus grands et les plus féroces, prisés aussi bien par leur bonté que par leur férocité mais aussi par leur beauté... »

Ici le dogue corse est appelé « Cane corso », et sa réputation en Italie se justifie par des qualités qu'on ne trouve pas sur les chiens continentaux. De plus Cesare Ripa fut un érudit en son temps et ses textes sont fiables.

De même, l'Abbé GALETTI, nous précise (Histoire illustrée de la Corse, 1863):

«Nous avons vu, dans diverses contrées de l'Italie des gros chiens que l'on appelle cani corsi ; si ces bêtes sont originaires du pays dont elles portent le nom, nous pouvons assurer que cette race n'existe plus dans l'île. »

Ces trois textes, s'ils ne constituent pas une preuve formelle, contribuent largement à expliquer l'origine du mot « cane corso ».

C. CONCLUSION

En conclusion, s'il n'existe pas de preuve définitive de l'étymologie du mot « cane corso », la logique étymologique veut que l'on prenne en considération l'explication la plus simple pour ce mot : Cane corso signifierait « chien corse ». De nombreux écrits font concorder les données historiques et géographiques avec cette hypothèse. Il est donc très vraisemblable que cette race italienne, reconstruite récemment, trouve l'origine de son nom dans l'histoire du chien corse.

2ème partie : Etat des lieux de la préservation du Corsinu

En 1988 quand le premier débat sur le Corsinu est organisé lors d'une foire, rien n'est sûr à propos de la préservation d'un chien corse : ni son type morphologique, ni son nom, ni même sa présence dans l'île. On mesure mieux le chemin parcouru depuis.

Il est donc logique d'essayer d'évaluer la préservation du chien corse de nos jours, suite à 17 années de lutte pour sauvegarder ce chien.

A. LE CURSINU, UNE RACE RECONNUE DEPUIS PEU

I. L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CURSINU

1. LA CREATION DE L'ASSOCIATION

L'association est née suite à une publication de Paul Franceschi sur le chien corse qui a donné lieu à un débat à la foire de la chasse à Vero. De nombreux témoignages sont alors collectés, et une commission de réflexion sur le chien corse est alors créée : le Parc Naturel Régional Corse finance le premier recensement.

Le Dr Michelle RIERA publie en 1989 les premiers résultats de cette enquête, où sont recensés et photographiés une trentaine de chiens.

C'est en octobre 1989 qu'a lieu l'assemblée générale constituante de l'association pour la sauvegarde du chien corse, à la foire de la chasse à Vero. Cette association a pour but de faire le recensement de ce chien, d'en établir le standard, et d'assurer sa promotion, avec, comme objectif à long terme, la reconnaissance de la race au niveau national.

2. LA THESE DE MARTINE RIGAUD

Publiée en 1993, la thèse de M.RIGAUD sur le chien corse constitue aujourd'hui encore la référence sur le Corsin. Elle complète les travaux de Paul FRANCHESCHI sur l'histoire du chien corse, présente et exploite les travaux de l'association de sauvegarde du Corsin, et propose l'ébauche du Standard du Corsin. Elle apporte une caution scientifique aux travaux sur le Corsin, et participe à sa promotion.

3. LE TRAVAIL DE RECENSEMENT

Suite à cette publication, les travaux de recensement se sont poursuivis afin de pouvoir effectuer la demande de reconnaissance du Corsin par la Société Centrale canine (S.C.C). Cette campagne de recensement a permis le dénombrement et l'identification de près de 400 chiens.

L'association travaille alors en collaboration avec le Parc Naturel Régional Corse (P.N.R.C), l'Institut National de Recherche Agronomique (I.N.R.A), l'université de Corte qui fournit un logiciel de gestion de la population canine, et l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes (E.N.V.N).

II. LE CLUB DU CURSINU EN STAGE D’AFFILIATION

1. LA RECONNAISSANCE PAR LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE (S.C.C.)

L'étude du dossier du Corsin par le comité de la S.C.C a permis à l'association, renommé pour l'occasion « Club du Corsin », d'être mise en Stage d'affiliation le 12 Mai 2004. Cela signifie la reconnaissance au niveau national de la race, pour une durée de deux ans. Ces 2 années correspondent à une période de mise à l'essai du club, durant laquelle celui-ci devra d'une part respecter les règlements de toute association déclarée (loi 1901) et de la cynophilie Française, d'autre part faire preuve d'une activité notable, autant sur le plan de l'organisation de concours que sur le plan des résultats acquis par les chiens de ses membres.

2. L'INTERET DE L’AFFILIATION A LA SCC

Un des objectifs avoués de l'association de sauvegarde du Cursinu était d'obtenir la reconnaissance de la race Cursinu par la S.C.C, ce qui présente de nombreux intérêts.

D'une part le club du Cursinu est reconnu en tant que tel et peut donc, lors des expositions, faire la promotion de la race.

D'autre part, l'affiliation permet l'ouverture du livre des origines de la race, de qui permet le suivi de la généalogie du Cursinu. Sans lui, le travail de sélection génétique est illusoire et l'amélioration de la race aléatoire. C'est la condition sine qua non d'une future reconnaissance internationale.

Enfin cela permet aux éleveurs d'avoir un jugement de leur chien lors des expositions, et ainsi d'évaluer les individus et leur généalogie, afin d'amorcer une sélection en vue d'amélioration. Le Cursinu entre dans un système zootechnique codifié dont le but est d'assurer la pérennité et l'amélioration des races.

III. UNE RECONNAISSANCE POPULAIRE

1. UNE RECONNAISSANCE LOCALE

Il est indéniable qu'en l'espace de quinze ans, le chien corse a suscité l'enthousiasme de la population insulaire. En effet, la presse locale a pris cause pour la race, et s'est faite le relais des publications scientifiques évoquées ci-dessus. Autant la presse écrite que la radio ou la télévision ont largement traité le sujet. Le Cursinu, dont l'existence était encore hypothétique en 1988, est désormais bien connu du public corse : rares sont ceux qui ignorent encore cette réalité.

Ce soutien populaire ne s'impose pourtant pas comme une évidence : il bénéficie sans doute de l'image positive du Parc Naturel Régional Corse, et prend le relais du mouflon dont la préservation est un symbole puissant dans l'imaginaire populaire. A ce titre, il est désormais souvent cité en tant que symbole de la Corse, au côté du fromage, des plages, de la tête de maure, etc....

Nul doute que la race profite aussi de ses origines dans un fort contexte identitaire. Elle s'impose comme un « produit » régional typique à un moment où les productions locales bénéficient d'une image authentique très recherchée.

2. UNE RECONNAISSANCE AU NIVEAU NATIONAL

Si la réputation du Corsinu est faite dans son île d'origine, il n'en est pas de même à l'échelle de la France. En effet l'opinion est partagée entre une ignorance totale de la race, et la confusion avec une autre race : le Cane Corso. La reconnaissance officielle par la S.C.C permettra sans doute d'y remédier un peu.

Toutefois le Corsinu s'affiche parfois dans les magazines de chasse, ou la presse spécialisée. De la même manière, sa présence sur l'Internet atteste de sa popularité naissante : le mot « Corsinu » est référencé plus de 20.000 fois sur le moteur de recherche google, ce qui est peu comparé à des races françaises mieux connues comme le beauceron qui est référencé plus de 1.200.000 fois.

B. LE STANDARD DU CHIEN CORSE

I. LE TRAVAIL AUTOUR DU STANDARD

Ce standard a été élaboré à partir des données recueillies au cours des campagnes de recensement de Corsinu, et grâce au travail du club du Corsinu, du Dr. RIERA et de Dr. M.RIGAUD qui ont apporté leur appui scientifique. Les chiens ont été identifiés, mesurés, et les témoignages des propriétaires ont été recueillis.

Ce standard a été reconnu par la S.C.C en 2004, et le dossier du Corsinu accepté.

II. LE STANDARD OFFICIEL

Voici le standard officiel publié par le site internet de la S.C.C

CHIEN CORSE "CURSINU"

ORIGINE : France (Corse).

UTILISATION : Le chien corse est par essence le chien polyvalent d'autrefois. C'était à l'origine un chien de berger et il peut encore être

utilisé comme tel.

Une autre utilisation rencontrée est la recherche et la prise d'animaux élevés en liberté comme les porcs et les vaches.

Le déclin des activités agro-pastorales favorise son utilisation par les chasseurs (sanglier, renard, lièvre).

CLASSIFICATION (F.C.I):

Groupe 5 Chiens de type Spitz et de type primitif.

Section 7 Chiens de chasse de type primitif.

Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Des écrits et des illustrations attestent l'existence du chien corse depuis le XVI^e siècle au moins. Jusqu'au début du XX^e siècle, les Corses lui ont confié la garde de leurs troupeaux. Mais selon les époques et les besoins des hommes, il a eu de multiples fonctions notamment la chasse. La polyvalence du chien corse et son insularité ont contribué à son développement dans l'île jusqu'en 1950 environ. Après un déclin dû à la concurrence des races continentales, un nouvel engouement touche cette race locale depuis les années 80 : surtout comme chien de chasse. L'association de Sauvegarde du Chien Corse s'est créée en 1989. La Société centrale Canine a reconnu la race en 2003.

ASPECT GENERAL : C'est un chien de pays rustique, robuste. Il est de type médioligne, eumétrique. Il est caractérisé par une encolure courte.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La hauteur de la poitrine est à peu près égale à la moitié de la hauteur au garrot. La longueur de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse tend le plus souvent à être égale à la hauteur au garrot. La longueur du chanfrein est approximativement égale à la moitié de la longueur de la tête (47 % en moyenne).

COMPORTEMENT / CARACTERE : Le Corsin est docile, fidèle et très attaché à son maître. C'est un chien très fier. Il est méfiant vis-à-vis des étrangers. C'est un chien intelligent, calme et équilibré, capable de s'adapter à de nombreuses situations. Tranquille à la maison, il déborde d'énergie et de vivacité quand il est en action. Le mode d'élevage extensif faisait qu'il ne guidait pas l'ensemble du troupeau, mais ramenait les animaux égarés ou récalcitrants. Il chasse au vent, d'une façon rapide souvent pour prendre le gibier ; sa poursuite est

relativement courte, une à deux heures, accompagnée d'aboiements aigus et brefs. Les utilisateurs l'apprécient pour son retour spontané sur les lieux du lâcher.

TETE : La tête appartient au modèle lupoïde défini par P. MEGNIN (Figure 17)



Figure 17 : Photo de la tête d'un Cursinu

REGION CRANIENNE :

Crâne : Le crâne est à peu près plat, d'une largeur, en moyenne, au niveau des arcades zygomatiques, d'environ 10 cm chez les femelles et de 11 cm chez les mâles.

Les lignes du crâne et du chanfrein sont divergentes vers l'avant.

Le profil du chanfrein est droit ou légèrement convexe.

Les arcades sourcilières sont peu saillantes à effacées.

Stop : Peu accentué selon un angle ouvert de 150 à 160 degrés (Figure 18)

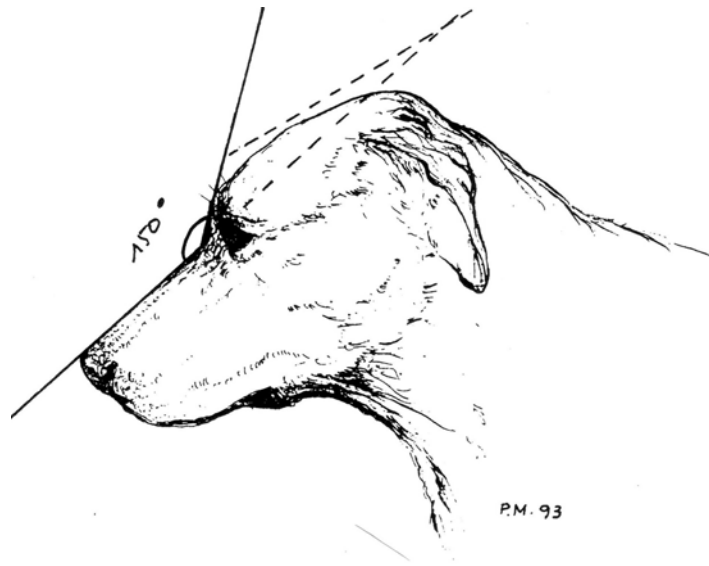


Figure 18 : Angulation du stop d'un Corsinu d'après un dessin de profil (Dessins tirés de la thèse de M. RIGAUD : « le chien corse : U Corsinu », réalisés par Pierre MORETTI)

REGION FACIALE :

Truffe : Large, noire, narines ouvertes.

Museau : En forme de pyramide tronquée, son profil supérieur est droit.

Le museau est relativement fin.

Lèvres : Minces, tendues, jointives, bien pigmentées. La lèvre supérieure ne recouvre pas la lèvre inférieure.

Joues: Sèches, musclées.

Yeux : Ovaux, de couleur noisette à marron foncé. Ils sont très légèrement obliques.

Oreilles : Attachées le plus souvent au dessus de la ligne de l'oeil mais parfois à son niveau.

Elles peuvent être tombantes ou semi tombantes (cassées en V ou repliées en rose).

Triangulaires, de longueur moyenne, elles peuvent atteindre l'angle interne de l'oeil lorsqu'on les tire vers l'avant (Figure 19).

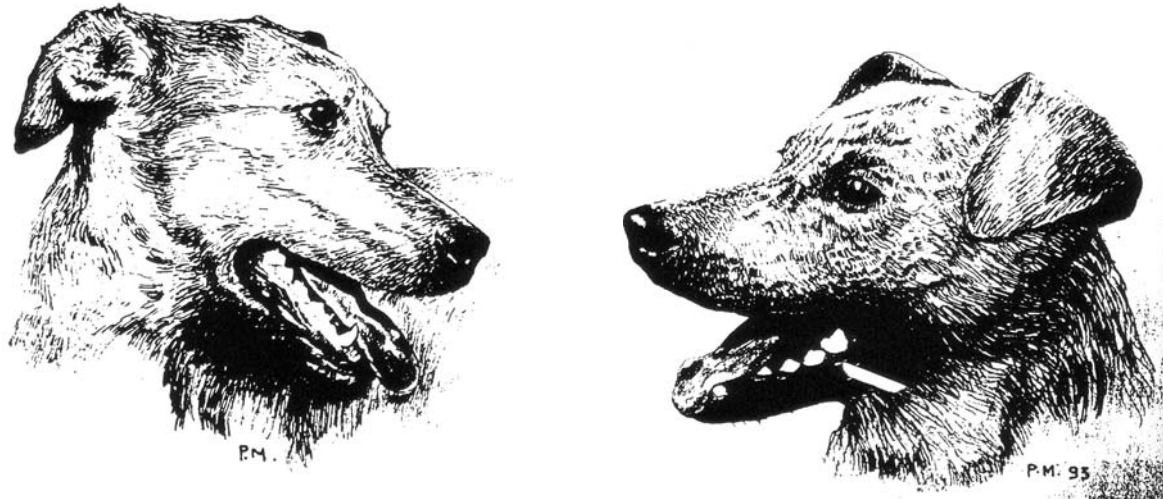


Figure 19 : Port d'oreille en V et en rose

COU : Il est court, ce qui donne cette impression de « tête rentrée dans les épaules ». Il est musclé, tronconique. La peau est tendue : il n'y a pas de fanon (Figure 20)



Figure 20 : Le cou du Cursinu donne l'impression que la tête est rentrée dans les épaules.

CORPS : Puissant, sans lourdeur excessive (Figure 21).

Ligne du dessus : Rectiligne.

Garrot : Large et saillant. Attache de l'encolure peu marquée.

Dos : Profil rectiligne et musculature puissante.

Reins : Courts.

Croupe : Légèrement inclinée, courte et musclée.

Poitrine : Large et haute. Elle ne descend pas au dessous de la pointe du coude : le vide sous sternal est sensiblement égal à la moitié de la hauteur au garrot. Les côtes sont moyennement arrondies.

Ligne du dessous : Harmonieuse : le ventre est relevé mais non levretté.

Les flancs sont courts.

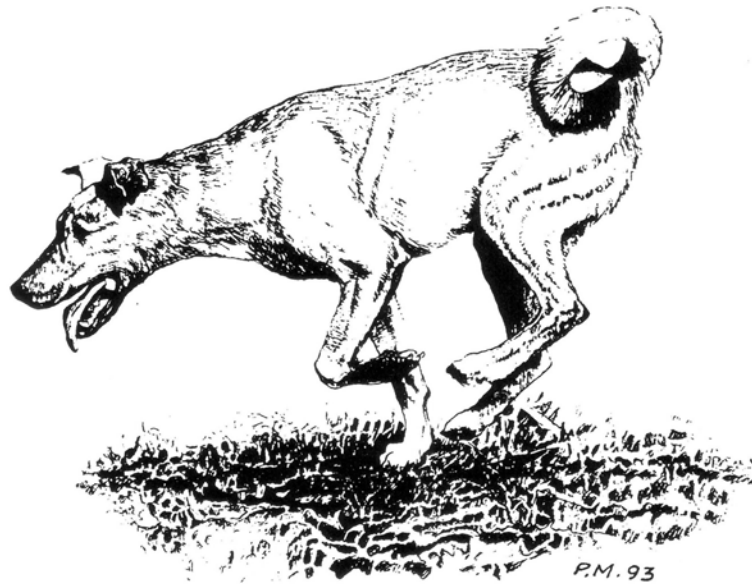


Figure 21 : Cursinu de profil au galop.

QUEUE : Le fouet est entier. Il est long (extrémité au dessous du jarret) ou de longueur moyenne (extrémité au niveau du jarret). Il est toujours épais, bien fourni en poils. Au repos, il peut être tombant ou enroulé. En action, il s'enroule au dessus du dos ou de la croupe, parfois de la hanche. L'enroulement peut être partiel ou total, allant jusqu'à un anneau serré qui est une forme recherchée (Figure 22)



Figure 22 : L'enroulement du fouet est souhaité

MEMBRES : Les aplombs sont réguliers ; la musculature est puissante.

MEMBRES ANTERIEURS (AVANT-MAIN) :

Epaule : Oblique et musclée.

Coudes : Situés au niveau de la partie inférieure de la poitrine.

Avant-bras : Vertical vu de profil et de devant

Carpe : Robuste.

Métacarpe : Moyennement oblique.

Pieds antérieurs: en forme de pied de lièvre ; doigts serrés.

Ongles noirs, dépigmentés si le doigt est blanc.

Coussinets fermes et de couleur foncée.

MEMBRES POSTERIEURS (ARRIERE-MAIN) : Les postérieurs, vus de derrière, sont verticaux.

Cuisses : D'obliquité moyenne, bien musclées.

Grassets : Nets et dans l'axe du corps.

Jambes : Longues, moyennement musclées.

Jarrets : Secs. L'angle du jarret est convenablement ouvert.

Métatarses : Vus de profil, de direction presque verticale.

Pieds postérieurs : dit de lièvre, un peu plus allongé que l'antérieur, mais de mêmes caractéristiques pour les ongles et les coussinets. La présence d'ergot est fréquente.

ALLURES : Régulières et souples au pas et au trot. Le galop du Cursinu est court, saccadé, sautillant, parfaitement adapté aux terrains accidentés tels que le maquis

PEAU :

Epaisse, adhérent parfaitement au corps.

ROBE

POIL : Le poil est bien fourni, court ou mi-long : chez certains chiens, on note la présence de franges.

COULEUR : La couleur est le plus souvent le fauve bringé (Figure 23) ; toutes les nuances de fauve existent. Le fauve ou le sable charbonné et le noir marqué de fauve ou de sable sont également admis ainsi que la présence d'un masque. La panachure limitée est admise : les taches blanches se localisent au niveau du poitrail et des extrémités des membres.



Figure 23 : Cursinu fauve bringé et Cursinu sable bringé.

TAILLE : Hauteur au garrot

Pour les femelles, de 46 à 55 cm, tolérance comprise.

Pour les mâles, de 46 à 58 cm, tolérance comprise

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

DEFAUTS ELIMINATOIRES : En dehors des tares génétiques, sont considérés comme éliminatoires:

- Chien agressif et peureux.
- Tête de type molossoïde.
- Poil ras.
- Absence de queue.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.

III. UN STANDARD ADAPTE

A. UN STANDARD LARGE

Ce standard décrit bien l'animal, mais sans imposer les contraintes qui existent pour les standards de races reconnues depuis longtemps. Pour preuve, la liste des défauts n'est pas explicite, et la liste des défauts éliminatoires est très mince. Sans être imprécise, la description est tolérante. Pour exemple, la hauteur au garrot est donnée avec une fourchette de 10 cm, à laquelle on ajoute une tolérance. A titre de comparaison, les races fixées depuis longtemps autorisent une marge de 3 à 5 cm pour la même mesure.

Ce standard est donc encore très large, et sera amené à s'affiner avec le temps.

B. UN STANDARD SOUPLE

Cette tolérance sur le standard est nécessaire pour une race à faible effectif comme le Cursinu : en effet il ne faut pas décourager les éleveurs dans un contexte où la race est encore fragile, et ainsi écarter de la reproduction la majorité des Cursini.

D'un point de vue génétique, ce parti pris est intéressant, puisque le livre des origines demeure ouvert et que le recensement n'est pas fini. Nous développerons ce point plus précisément dans une partie consacrée à la génétique.

C. L'EFFECTIF DU CURSINU

I. METHODES D'EVALUATION DE L'EFFECTIF

1. PRESENTATION DES METHODES

La première méthode est sans doute la plus simple et la plus approximative. Elle permet de donner un ordre d'idée du nombre de Corsini en Corse. Elle consiste à évaluer le nombre de Corsini par village, et à le multiplier par le nombre de communes en Corse.

La deuxième méthode est beaucoup plus précise puisqu'elle évalue le nombre total de Corsini sans extrapolation. Les chiens ont été comptés grâce à l'aide des vétérinaires de l'île. En effet il leur a été demandé une extraction de leur logiciel de gestion de clientèle, concernant la race Corsinu. Tous ont collaboré à ce recensement, ce qui nous conduit au nombre total de Corsini en Corse.

2. DISCUSSION SUR CES METHODES

Pour évaluer la pertinence de ces méthodes, il convient d'abord de déterminer quelle est la précision recherchée. Ici le seul but poursuivi est d'avoir un ordre d'idée du nombre de Corsini en Corse afin de déterminer le travail de recensement qu'il reste à effectuer.

La première méthode paraît d'emblée trop approximative, mais elle donne une idée simple du nombre de Corsini.

La deuxième, plus précise, présente tout de même quelques défauts : les logiciels de gestion de clientèle des vétérinaires ne sont pas exactement à jour, ils comprennent donc les animaux morts. Le chiffre est donc majoré. Mais comme tous les Corsini ne sont pas soignés chez les vétérinaires, ce biais est globalement compensé. Le principal biais demeure l'estimation du vétérinaire qui peut se tromper sur la race, mais cette erreur n'influe pas sur l'ordre de grandeur.

Le dénombrement par les vétérinaires semble donc une bonne méthode pour évaluer le nombre de Corsini.

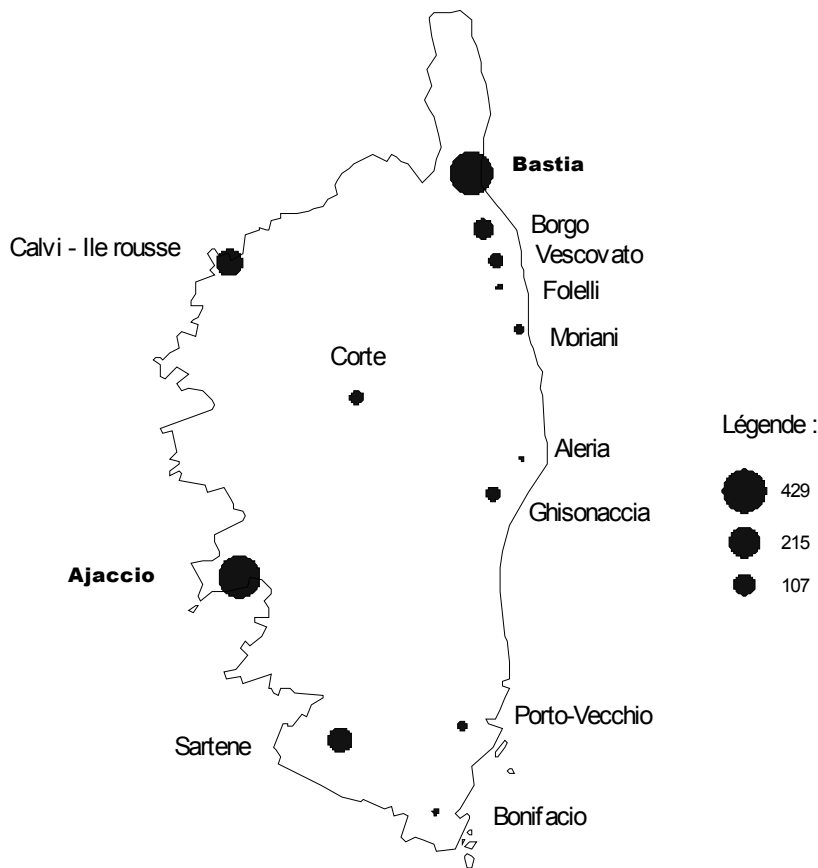


Figure 24 : Carte de répartition des Corsini

II. PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats des deux méthodes sont assez concordants et nous donnent un bon ordre d'idée du nombre de Corsini en Corse. Si l'on estime de manière empirique qu'il est possible de trouver 3 ou 4 chiens par village, et qu'il y a 360 communes en Corse, on obtient entre 1100 et 1400 Corsini en Corse. Or, le recensement nous donne un chiffre total d'environ 1480 Corsini. On peut donc estimer le nombre de Corsinu comme étant proche de 1400 individus.

Les résultats du dénombrement sont présentés la forme d'une carte de densité (Figure 24)

III. EXPLOITATION DES RESULTATS

1. L'EFFECTIF TOTAL

L'estimation de la population de Cursini par ces deux méthodes est d'environ 1 400 individus. Ce chiffre est à rapprocher du résultat du dernier recensement en date qui dénombrait 400 Cursini. Cette différence de 1 000 individus entre les deux recensements montre que le travail d'identification entrepris par le club est loin d'être terminé.

Selon les instances dirigeantes de la race, le nombre de Cursini aurait facilement doublé ces dernières années. Ce dénombrement tendrait à le démontrer et prouve la nécessité de continuer à identifier les chiens afin de contrôler l'expansion de cette partie « sauvage » de la population de Cursini.

Ces mille chiens répertoriés par les vétérinaires, qui, compte tenu de la souplesse du standard, seraient pour beaucoup confirmables, et qui sont inconnus du club du Cursinu, constituent une opportunité pour la race, puisqu'ils permettraient de compter sur un doublement de l'effectif de Cursini après identification et confirmation.

Enfin, le chiffre de 1400 permet de classer le Cursinu parmi les races à faible effectif selon le Professeur DENIS (génétique et sélection chez le chien, 1997) ce qui doit guider par la suite la sélection génétique, que nous envisagerons plus loin.

2. LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

On peut constater la forte concentration de chiens dans les deux principales agglomérations de Corse : Bastia et Ajaccio. Ceci est logique puisque la concentration de chiens est liée à la démographie. Néanmoins, la faible concentration de chiens dans l'intérieur de l'île laisse à penser que ce chien, qui était autrefois lié aux bergers et aux élevages extensifs de montagne, l'est de moins en moins, et devient progressivement un chien de chasse ou de compagnie.

Il est à noter aussi la forte proportion de chiens dans une microrégion comme la Balagne qui s'explique par la présence de quelques éleveurs très productifs.

Ainsi, il est possible de distinguer 4 pôles de présence du Cursinu en Corse : Bastia, Ajaccio, la Balagne, et la plaine orientale.

3 ème partie : Etat des lieux des instances du Cursinu

A. COMPOSITION DU CLUB DU CURSINU

I. LE COMITE

Le comité est composé d'un président, un vice président (responsable des délégués), un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, un conseiller scientifique, ainsi que des membres chargés de l'élevage.

Plusieurs de ces membres sont juge de la race.

Le comité est composé pour sa plus grande partie de personnalités présente depuis le début de la démarche de l'association.

II. LES ELEVEURS

Les éleveurs sont corses pour la plupart, et ne sont pour l'instant que 80 à adhérer au club. Mais si on reporte ce chiffre à l'effectif de Cursini, ce nombre est très respectable : cela représente entre 5 et 10 % de propriétaire inscrits au club du Cursinu.

Les rares éleveurs continentaux sont répartis entre cynophiles avertis et corses de la diaspora.

L'âge moyen des membres du club est de 59 ans, reparti de manière homogène autour de cette moyenne : les retraités actifs ont ainsi une grande place dans la vie du club du Cursinu.

B. LES FONCTIONS DU CLUB

I. DIRIGER LA COMMUNICATION

La communication est l'un des premiers rôles du club. La promotion de la race fait partie des objectifs initiaux de l'association de sauvegarde du Corsinu. Le club est l'interlocuteur privilégié des media, des scientifiques, mais aussi de la S.C.C au niveau national et régional.

II. ORGANISER LES MANIFESTATIONS

Le club doit organiser les déplacements de ses membres, et assure sa présence aux expositions canines. Il est tenu d'organiser ses propres manifestations, et notamment une régionale d'élevage. Sa présence est assurée par des délégués dans les microrégions de Corse et dans certaines régions du continent.

III. DIRIGER LA SELECTION

Le club doit diriger la future sélection de la race et se porter conseil auprès des éleveurs si besoin est.

IV. GERER LES PROBLEMES ADMINISTRATIFS

En ce domaine, le club fonctionne comme une association déclarée (loi 1901).

C. LA DYNAMIQUE DU CLUB

I. LA MOTIVATION DU COMITE

1. UN CLUB ACTIF

Le club du Corsinu est sans conteste un club actif et enthousiaste. Ses activités et sa motivation le prouvent. Il participe activement à la promotion de la race, en organisant

U CURSINU



Le mot du président

Par ce premier bulletin de liaison édité par le club du cursinu, nous affirmons notre présence au sein de la cynophilie. Au-delà de la symbolique d'une nouvelle étape franchie par le club, c'est un tournant important que nous prenons. En effet, aujourd'hui, comme tous les clubs de race affiliés nous pouvons et surtout nous devons publier un bulletin.

Il ne faut surtout pas prendre, ce bulletin comme un nouveau départ, c'est avant tout la continuité des actions que nous avons décidées à la création de "l'Association de sauvegarde du chien corse" en 1989. A l'époque nous nous étions fixés deux objectifs :

- La reconnaissance du Cursinu, c'est chose faite depuis un peu plus d'un an maintenant.
- La promotion du cursinu, nous l'avons faite par des expositions, des articles dans la presse locale et spécialisée, dans des bandes dessinées, des films, etc....Le bulletin est un élément de plus à notre disposition.

Cet outil de communication doit être la vitrine de notre club, il est le témoin de notre vécu associatif, il sera l'histoire du club. Il doit être avant tout un lien entre les adhérents mais aussi avec les autres clubs, la Canine Régionale et la Société Centrale Canine.

Enfin, je voudrais profiter de ce premier éditorial pour remercier tous ceux qui de près ou de loin, par leurs actions, ont œuvrés pour le Cursinu.

Jean-François Andreozzi

Avril 2005

Année 1, Numéro 1

Club du Cursinu
PNRC BP 417
20184 Ajaccio cedex 1
06 09 11 50 38

Sommaire :

- Le mot du Président
- Le cursinu à Marseille
- Les membres du comité
- La réunion du comité
- Les juges
- Informations de la SCC
- Le calendrier du club
- La vie de l'association

VIF SUCCES POUR LE CURSINU ET LA DELEGATION DU CLUB A L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DE MARSEILLE

Le Cursinu à Marseille ...

"Race invitée" par la Société canine Midi Côte d'Azur le 27 novembre 2004 à Marseille, le CURSINU a été la vedette de l'exposition internationale.

Accompagnés d'une forte délégation du club, des propriétaires corses et d'autres venus de différentes régions et même de l'étranger ont présenté leurs chiens à l'appréciation de M Medard-Ringuet juge de la Société Centrale Canine.

Durant toute la journée les chiens ont suscité l'intérêt et la curiosité du public, y compris des Corses de la diaspora, venus les découvrir.

Plusieurs sujets ont été primés dans les différentes classes ; la palme finale revenant à PANTERU, Cursinu mâle à M Benedetti Pierre, déclaré "meilleur de race".

Voir le classement en dernière page



Figure 25 : Premier numéro de la revue officielle du Cursinu

fréquemment des manifestations en Corse, afin de sensibiliser la population locale à la sauvegarde du Corsinu. Présent lors des expositions, le comité, qui comprend 3 juges de la race, confirme les chiens à titre initial, ce qui permet de créer l'arbre généalogique du Corsinu. En effet, seuls les chiens confirmés peuvent rentrer dans le suivi généalogique naissant du Corsinu. Le club est présent aussi lors de certaines expositions sur le continent, ce qui est indispensable pour que la promotion nationale du chien corse.

Le comité du club tient régulièrement réunion, ce qui permet une gestion dynamique du club. La publication d'une « revue officielle du Corsinu » (Figure 25), tenant les membres du club au courant de l'actualité du Corsinu, est aussi importante dans la vie du club. Les relations étroites entretenues avec la Société canine régionale participent aussi à cette vitalité.

Le club, reconnu par la S.C.C, entre dans un système codifié permettant, si sa gestion est faite intelligemment, l'amélioration de la race et sa pérennité. Ce système attribue des titres de beauté ou de travail aux chiens lors des expositions, ce qui permet, à l'aide d'une grille de sélection, et d'une généalogie bien tenue, de gérer la sélection de la race. Le club a commencé cette gestion en organisant sa première « régionale d'élevage » le 30 Avril 2005 à Porto-Vecchio. L'adoption de la grille de sélection type du Corsinu (Figure 26) va aussi dans ce sens. Elle n'est pas encore très exigeante, ce qui est logique compte tenu du mince effectif du Corsinu, néanmoins elle prévoit d'ores et déjà des sujets recommandés « élite A », qui ne pourront exister que dans plusieurs années.

Grille de sélection type CURSINU

TB EXC - Très Bon
 CI CO = Excellent
 CT CCH - Classe Intermédiaire -
 Classe Ouverte
 - Classe Travail
 - Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le: Approuvée par le comité de la
 SCC le :

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 TB au minimum dans une exposition	Sujet CONFIRME + au minimum 1 EXC en RE ou NE	Sujet CONFIRME 2 EXC en exposition dont 1 en RE sous des juges différents	Sujet CONFIRME ayant parents et grands parents confirmés et ayant produit en 1ère génération: <u>Mâle</u> : au moins 3 descendants cotés au moins 3 points avec 2 lices Femelle : au moins 3 descendants cotés au moins 3 points en 2 portées avec 2 males différents	Sujet RECOMMANDE ayant pedigree complet et ayant produit en 1ère génération: <u>Mâle</u> : au moins 3 descendants cotés au moins 4 points avec 2 lices Femelle: au moins 3 descendants cotés au moins 4 points en 2 portées avec 2 males différents.

Figure 26 : Grille de sélection du Cursinu

2. LES PROJETS DU CLUB

Les projets du club sont en rapport avec ses deux principaux objectifs : la promotion du Cursinu et sa sauvegarde. Ils sont, d'une part, de multiplier les manifestations, et surtout d'organiser une « nationale d'élevage », ce qui permet d'avancer dans la sélection, et qui est de plus une action promotionnelle importante.

Ils sont d'autre part de créer un site Internet, qui est désormais devenu un medium indispensable. Il permettra la présentation du Cursinu et du club. Les membres du club seront ainsi tenus au courant des activités du club et des résultats en exposition, par la diffusion d'un bulletin électronique.

Mais le défi le plus intéressant à long terme semble celui de la sélection génétique, auquel sera consacré la 5ième partie de notre étude.

3. LES DIFFICULTES DU CLUB

Malgré cette motivation et cette dynamique, le club se heurte à quelques difficultés : certaines internes et d'autres externes.

La première est une difficulté interne, d'ordre technique. Elle résulte simplement du bénévolat et de l'amateurisme inhérent au système associatif : le fonctionnement du club dépend des compétences aléatoires de ses membres. Autrement dit, si les problèmes administratifs sont bien gérés par le comité, les problèmes scientifiques tels que l'informatique ou la sélection génétique dépendent des relations du comité. En témoigne les problèmes rencontrés lors de l'utilisation du logiciel de gestion de club conçu par l'I.N.R.A, ainsi que les difficultés à établir un plan de sélection. Sur ce dernier point, les conseils du Pr. Denis en gestion de la population sont écoutés avec sagesse, ce qui minimise ce problème.

La deuxième est une difficulté externe, liée à l'insularité. En effet, cet isolement pose plusieurs problèmes. Le premier est celui de la promotion nationale de la race qui est évidemment freinée par cet isolement: pour l'instant on ne trouve que peu de Corsini sur le continent, et les expositions en Corse sont rares et restent très majoritairement fréquentées par des insulaires. De plus, compte tenu du coût supplémentaire généré par la traversée maritime, peu nombreux sont les corses prêts à déboursier de telles sommes pour montrer leur chien. Cette difficulté pourrait être compensé par l'attractivité touristique de la Corse, mais il n'en est rien.

Ce surcoût généré par le déplacement obligatoire amène un autre vice : cette réticence de l'éleveur corse à se déplacer sur le continent avec ses chiens génère un déséquilibre entre les récompenses obtenues par les Corsini continentaux et les Corsini de Corse. En effet l'éleveur continental peut facilement se déplacer vers de nombreuses expositions, et ainsi obtenir rapidement les meilleures récompenses pour son chien. A contrario l'éleveur corse, qui possède un chien de même valeur, sera lésé : son chien ayant accès à moins d'expositions, il aura moins de récompense. Ce décalage entre Corse et continent a pour effet de favoriser les éleveurs continentaux et donc de les encourager ! La promotion du chien corse est donc favorisée au niveau national ce qui par certains côtés est une bonne chose. Mais on risque d'observer, à long terme, un découragement des éleveurs corses qui seront injustement défavorisés. En extrapolant largement, on se trouverait alors devant un paradoxe qui nous rappelle ainsi l'histoire du Cane Corso : le chien se trouverait disparaître de son île d'origine, alors que la race serait pérennisée sur le continent.

II. LA MOTIVATION DES ELEVEURS

Il s'est révélé, au cours de notre enquête, que la population des éleveurs inscrits au club peut se diviser en deux groupes inégaux, s'apparentant à une pyramide : la base, qui regroupe la majorité des éleveurs adhèrent simplement à la démarche du Cursinu, et, au sommet, une poignée d'éleveurs prenant part aux décisions concernant le Cursinu, impliqués dans la conservation et l'amélioration de la race. Nous étudieront donc ces 2 groupes distinctement et nous y ajouteront le cas particulier des éleveurs continentaux.

1. LA BASE : UNE MAJORITE SILENCIEUSE

A la base, on trouve donc la majorité des éleveurs, adhérent à la démarche du club par souci de reconnaissance de la race, par sentiment identitaire, ou simplement par amour du chien. Nous n'avons recueilli que peu d'information sur ceux-ci, néanmoins les quelques témoignages laissent à penser que cette base est composée d'éleveurs se souciant assez peu de cynotechnique. Un seul éleveur tient sa généalogie depuis plus de trois générations ! Cette base semble malgré cela adhérer à la démarche du Cursinu, mais sans trop comprendre les objectifs du club. Cela risque de poser quelques problèmes de motivation par la suite, si un effort de communication n'est pas fait dans ce sens. La base, qui adhère par principe, reste à intégrer à la démarche zootechnique.

2. AU SOMMET : QUELQUES ELEVEURS AVERTIS

Au sommet de cette pyramide, on retrouve quelques éleveurs, qui produisent la majorité des Cursini. Ceux-ci sont plus au fait de l'évolution de la race, et souhaitent activement son amélioration par la sélection. L'exemple le plus probant est celui de Mr. Benedetti, juge de la race et membre du comité, et qui tient à jour sa généalogie sur onze générations de Cursini : il nous a avoué avoir produit plus de 100 chiens. Après estimation, huit éleveurs ont produit plus de 400 chiens, ce qui doit nous guider pour la sélection génétique. Mr. Benedetti tient un discours dynamique, tourné vers l'avenir, avec comme objectif la reconnaissance par la F.C.I. Le sommet semble donc le moteur actif de cette pyramide, mais reste à la guider avec sagesse, compte tenu de son poids dans l'effectif actuel du Cursinu, et de sa fécondité qui représente un fort potentiel démographique. Ainsi, une erreur dans la conduite de ces élevages aurait des conséquences majeures sur l'avenir du Cursinu.

3. LES ELEVEURS CONTINENTAUX

Les éleveurs continentaux sont peu nombreux, mais comme nous l'avons dit précédemment, ils sont avantagés dans l'obtention des titres de conformité au standard. Ces éleveurs ont donc un poids potentiel important dans la balance de la sélection. Il convient donc d'étudier leurs motivations : ce sont généralement des cynophiles avertis connaissant bien les rouages des expositions. Leur engagement est important et ils sont, de fait, les « ambassadeurs » du Coursin sur le continent. Leur passion et leur dynamisme peuvent être bénéfique, s'il n'est pas seulement motivé par l'obtention de titres de beauté, plus facile à obtenir sur une race débutante que sur une race à grand effectif : en effet, la concurrence est moins forte et la sélection moins poussée sur une race à faible effectif.

4^{ème} partie : les propriétaires

Nous avons étudié successivement les motivations des dirigeants du club puis des éleveurs. Qu'en est-il des simples possesseurs de Corsinu ? Nous avons voulu sonder un échantillonnage aussi exhaustif que possible de ces propriétaires pour déterminer ce qui les attache à cette race.

A. LA METHODE : UN ENTRETIEN SEMI DIRIGE

I. LE CHOIX DE L'ECHANTILLONAGE

Le but recherché était d'avoir un échantillonnage large et assez aléatoire. Pour ce faire, diverses méthodes de recrutements ont été adoptées.

La première consiste en une recherche au coup par coup dans des villages corses, en recherchant au hasard des propriétaires de Corsinu. Cette méthode d'enquête présente plusieurs avantages : tout d'abord l'échantillonnage est parfaitement aléatoire, ensuite il permettait de se faire une idée de l'implantation du Corsinu dans la population. De plus il permet une première approche riche en information et plus humaine. Il ne fut pas difficile de trouver des propriétaires, certes surpris, mais se soumettant généralement de bonne grâce au jeu de l'entretien.

Une autre méthode consistait à faire marcher notre réseau de connaissance, et de faire fonctionner le bouche à oreille. Cette méthode limite la zone géographique explorée, mais permet d'effectuer plus d'entretiens dans une journée. Le bouche à oreille par les vétérinaires a aussi fonctionné, mais cette méthode cible déjà le type de propriétaire interrogé : les propriétaires motivés et avertis.

Enfin, la dernière méthode a consisté en une annonce passée sur la radio locale Radio Corse Frequenza Mora, afin de recueillir le plus de témoignages possibles. Cette dernière présente l'avantage de toucher une cible large, mais demande une démarche active de l'interlocuteur qui est donc le plus souvent un propriétaire motivé et fier de son chien.

II. LE CHOIX DES QUESTIONS

La première étape de la conception de l'enquête consiste à définir les questions auxquelles on cherche à répondre. Afin de d'établir un état des lieux du Corsinu et de ses propriétaires, il est nécessaire de répondre à plusieurs types de question, sur l'utilisation du chien, son acquisition, la satisfaction des propriétaires et sur les relations avec le club du Corsinu.

1. L'UTILISATION DU CURSINU

Afin de comprendre quelle utilisation est faite de leur chien, il faut d'une part essayer de savoir si le chien est un chien de chasse, de berger, ou les deux. Mais nous cherchons aussi à savoir si le chien devient un animal de compagnie. Pour ce fait, le propriétaire est questionné sur ses relations avec son chien, son intégration à la famille, et son lieu de couchage : ainsi nous pouvons évaluer l'utilisation du Corsinu en tant qu'animal de compagnie.

2. L'ACQUISITION DU CURSINU

Nos questions sur le mode d'acquisition d'un Corsinu poursuivent deux objectifs : connaître d'une part la raison du choix de cette race (Caractère, qualités fonctionnelles, sentiments identitaires...) et d'autre part comment s'effectue l'expansion de la race en Corse, c'est-à-dire si le chien se donne, ou bien s'il fait l'objet d'un commerce. Cette dernière donnée nous laisse des indices important quant à la position du chien dans les relations sociales, et quant à l'implantation de la cynophilie parmi les propriétaires, puisque le commerce des chiens de race est, de fait, la reconnaissance du travail de sélection effectué par l'éleveur.

3. LES RELATIONS AVEC LE CLUB DU CURSINU

Nous cherchions à évaluer la notoriété du club du Corsinu en Corse mais aussi sa légitimité. Il était donc demandé aux propriétaires s'ils avaient connaissance du club du Corsinu, s'ils savaient que le Corsinu était reconnu en France, et si leur chien était confirmé ou si ils avaient l'intention de le faire confirmer, etc...

III. POURQUOI UN ENTRETIEN DIRIGE ?

Un entretien dirigé est un dialogue assez bref comprenant des questions obligatoires, et qui laisse l'interlocuteur libre de ses réponses.

La méthode de l'entretien dirigé a été choisie pour plusieurs raisons : premièrement c'est la méthode la plus conviviale, qui permet de mettre à l'aise les deux interlocuteurs en établissant une relation de confiance propice au bon déroulement de l'interrogatoire. Ensuite le discours de la personne est respecté, il garde sa dynamique propre et ses propres cadres de référence. Elle permet donc d'obtenir beaucoup d'informations, et de toujours obtenir la réponse aux questions, simplement en changeant la formulation. De plus, cela a permis de récolter des informations insoupçonnées, au fil de la conversation, ainsi que de nouvelles idées.

Evidemment, cette méthode présente des défauts, qui tiennent évidemment à la relation entre l'enquêteur et la personne sondée. L'entretien est dirigé, et, selon les questions posées, il est possible d'influencer les réponses. Mais le biais est minimisé dans ce cas, car le questionnaire ne comprend pas de question sur lequel l'enquêteur peut réellement influencer.

Cette méthode paraît donc adaptée au but recherché : établir un état des lieux du Coursin et de ses propriétaires, en obtenant des résultats qualitatifs qui permettent de saisir plus finement la complexité du problème. Les réponses recherchées étant de toute manière inexploitable statistiquement, d'autres méthodes plus impersonnelles, basées sur un questionnaire, auraient échoué. Elles privent l'enquêteur de beaucoup d'observations et ne présentent ici aucun avantage.

B. POSSEDER UN CURSINU : UN CHOIX COMPLEXE

Evidemment, il est toujours complexe d'analyser le choix d'un chien. L'étude approfondie des relations homme animal n'est certes pas l'objet de cette thèse, néanmoins grâce à de nombreux entretiens avec des propriétaires de Coursin, il est possible de se faire une idée des motivations des propriétaires de Coursin. Beaucoup de paramètres rentrent en compte, qui sont pour la plupart subjectifs, ce qui rend la tâche compliquée. Toutefois ils peuvent être regroupés en deux grands types de relation : la relation affective du propriétaire avec son chien d'une part, et d'autre part l'utilisation qu'il en fait.

I. L'UTILISATION DU CURSINU

1. A L'ORIGINE : UN CHIEN DE BERGER

Comme nous l'avons vu précédemment, le Corsin est, à l'origine, un chien de berger. De nos jours, la fonction de chien de berger est à relier à l'activité agro-pastorale en Corse. Or le Site de l'agreste (organisme national de statistique agricole), sur son mémento agricole, estime à 120 le nombre d'estives en Corse, et à 844 le nombre d'exploitations les utilisant. Le déclin observé du pastoralisme en Corse mis en rapport avec l'augmentation du nombre de Corsin montre que cette fonction pastorale du chien corse tend à devenir minoritaire.

Toutefois, le Corsin étant très bien adapté au système extensif, il est encore très apprécié des bergers, qui pour la plupart l'utilisent encore (Figure 27 : chien Corsin dans une grange). Il sert aussi bien à ramener les cochons, les chèvres, les moutons, que les vaches. En revanche il ne guide pas le troupeau, et est parfois supplanté dans cette tâche par des chiens plus spécialisés comme le Border Collie, sélectionné pour cette spécialité depuis de nombreuses générations.

Il convient toutefois, pour la sélection future de ce chien, de ne pas oublier cette fonction qui fait sa polyvalence, et sans laquelle il risque de disparaître de l'intérieur de l'île.



Figure 27 : Jeune Corsin élevé au milieu du troupeau pour devenir chien de berger.

2. DE NOS JOURS : UN CHIEN DE CHASSE

De même que pour la fonction de chien de berger, il convient de mettre en rapport la fonction de chien de chasse du Corsinu avec l'évolution de la chasse en Corse. Le nombre de chasseurs en Corse est évalué à 9 000 pour la Haute-Corse. Ce chiffre montre bien l'engouement de la population Corse pour la chasse, qui est bien connue : la population totale de la Corse étant de 250 000 personnes environ, on en saisit l'ampleur. La chasse au sanglier est la plus prisée, chasse pour laquelle le Corsinu est le mieux adapté.

Les propriétaires qui l'utilisent pour cette chasse ne tarissent pas d'éloges sur lui. Il a l'instinct pour cette chasse, et sa rapidité est mise en valeur par son format qui est adapté au maquis dense et épineux. Ainsi, l'ensemble des chasseurs nous ont décrit le même chien : très performant pour la chasse au sanglier. Aux yeux de son propriétaire, même ses défauts deviennent des qualités : ce chien, qui a une quête assez courte, présente l'avantage très apprécié de rentrer le soir après la chasse. Ainsi il n'est que rarement perdu de vue lors de la chasse, et le chasseur récupère toujours son chien.

Néanmoins le Corsinu n'est pas la seule race de chien utilisée pour la chasse au sanglier. Certains lui préfèrent les chiens courants, qui chassent de manière plus conventionnelle et sont plus endurants. Ainsi les chasseurs utilisant le Corsinu sont parfois qualifiés de « viandards », tant la chasse est facile avec un Corsinu, qui est réputé pour pouvoir prendre le gibier tout seul. Comme pour ses fonctions de chien de berger, il sera judicieux de ne pas oublier cette aptitude à la chasse dans la sélection future, afin de ne pas réduire le Corsinu à la fonction de chien de salon.

La principale fonction du Corsinu est donc désormais la chasse, pour laquelle il est de plus en plus prisé, en témoignent les nombreux articles à son sujet dans la presse spécialisée (Figure 28). Ses qualités ont sans doute participé à le populariser, mais il faut reconnaître que d'autres chiens possèdent des qualités semblables et que le choix d'un chien corse est aussi poussé par une composante affective.

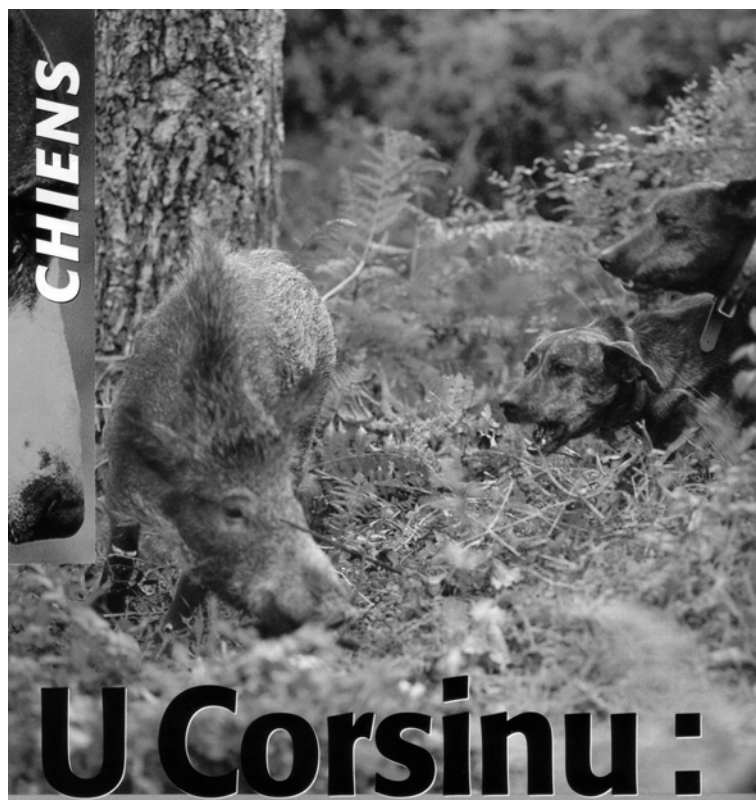


Figure 28 : Cursinu à la chasse dans « Sanglier magazine »

II. LE CURSINU : UN CHOIX AFFECTIF

1. LE CURSINU : UN CHIEN ATTACHANT

A la question : « êtes-vous satisfait de votre chien ? », les propriétaires ont unanimement répondu par l'affirmative. Mais la réponse ne portait que rarement sur les aptitudes du chien : il était plus souvent question du caractère du Cursinu. Il se révèle un chien paisible, intelligent, polyvalent, de nature facile.

Ainsi nous avons plusieurs indicateurs qui nous permettent d'évaluer la compagnie du Cursinu. Tout d'abord sa présence affirmée dans les deux principales agglomérations : Bastia et Ajaccio. Le Cursinu devient donc un chien citadin et par là même un chien de compagnie. Ensuite, les entretiens que nous avons eus avec les propriétaires de Cursinu nous ont révélés qu'il était désormais plus rare qu'auparavant de voir des Cursini couchant dehors : le chien couchant à l'intérieur, il intègre la famille et devient un chien de compagnie. De même, la complicité de ces mêmes propriétaires avec leur chien indique clairement qu'il est désormais un animal de compagnie.

2. LE CURSINU : UN MARQUEUR SOCIAL

Il y a encore vingt ans, le Corsinu était presque oublié de tous, et rares étaient ceux qui disaient vouloir posséder un chien « de pure race corse ». Désormais ce chien est parfaitement intégré au paysage social corse, et prend sa place dans le folklore local. Dans un milieu insulaire où les produits identitaires font indéniablement recette, ce « retour aux sources » n'a rien d'étonnant.

A titre de comparaison, ce phénomène semble se rapprocher de celui qui touche les produits dits « identitaires » : en effet ces produits (Sodas, bières, biscuits, musique corse, etc....) qui n'existent que depuis peu, fondent leur promotion sur une appartenance à une communauté. Ainsi le message délivré est de l'ordre : « Consommer ceci, c'est appartenir à cette communauté ! ». Il devient alors un marqueur d'identité sociale. De même, le Corsinu, qui ne s'est véritablement imposé en Corse que depuis 10 ans, est un marqueur social inconscient de l'identité corse.

Ainsi, aux yeux de certains, la principale qualité du Corsinu est d'être...corse ! Mais rares sont ceux qui l'expriment clairement, puisqu'ils n'en sont pas toujours conscients. A l'inverse, c'est parfois un aveu politique : par la possession de ces chiens, certains revendiquent un discours nationaliste.

Ce marqueur d'identité traduit parfois une sympathie pour la communauté corse. On le ressent clairement en interrogeant des éleveurs continentaux : ils prouvent inconsciemment, par la possession de chiens corses, leur attachement à la Corse et à sa communauté. Et on peut affirmer qu'à divers degrés, posséder un Corsinu est un signe d'attachement à la Corse.

C. LES RELATIONS ENTRE LES PROPRIETAIRES DE CURSINU ET LA CYNOPHILIE

1. LA CONNAISSANCE DU CLUB

En ce domaine, comme nous l'avons dit précédemment, rares sont ceux qui ne connaissent pas l'existence du Club du Corsinu. Tous les propriétaires de Corsinu savent que leur chien est reconnu, et, dans l'ensemble, la population semble au fait de cette information.

Le club est donc reconnu et légitime.

2. LA MOTIVATION DES PROPRIETAIRES

La motivation des propriétaires de chien de race se mesure facilement par la proportion d'adhérents au Club de race. Le club du chien corse compte une centaine d'adhérents, ce qui, rapporté aux 1500 Coursini dénombrés, fait une proportion de 7% de propriétaires de Coursini inscrits au club. Cela représente une forte proportion (on imagine aisément que les clubs de race à grand effectif n'atteignent pas un tel ratio...), la motivation est donc forte parmi les propriétaires de Coursini. Il faut considérer que le club du Coursinu peut difficilement être comparé à d'autres clubs de race, puisqu'il est de création très récente, et qu'il bénéficie encore du prestige d'une association de sauvegarde. En revanche le nombre total d'adhérents au club est faible, et l'on peut craindre que cela nuise un peu à la vie du club par la suite.

3. UNE CYNOPHILIE DEBUTANTE

Si le club est entré de plain-pied dans la démarche zootechnique de la SCC, les propriétaires ignorent généralement de quoi il s'agit. De plus, les manifestations canines sont rares en Corse, la promotion de la cynophilie est donc difficile.

Le mode d'acquisition du chien est un bon critère pour évaluer si le Coursinu est entré dans une démarche de chien de race. Or la plupart du temps, le Coursinu demeure un chien offert par une connaissance. L'achat d'un Coursinu demeure rare. Il demeure, dans les esprits, un chien de village rustique et sans valeur marchande. Or la vente de chiens représente une reconnaissance du travail de l'éleveur et de la valeur du chien. Il convient donc de favoriser le commerce de Coursinu, afin de faire reconnaître le travail cynotechnique effectué en amont, et d'accroître les qualités de la race. Sans commerce, le travail de sélection sera évidemment ralenti puisque la production de chien sera moindre. Il convient toutefois de se méfier d'une inflation des prix du Coursinu, qui nuirait sans aucun doute à sa popularité.

5^{ème} partie : état des lieux génétique du Cursinu

L'analyse de l'état des lieux génétique du Cursinu aujourd'hui est des plus délicate. En effet, le livre généalogique venant tout juste d'être ouvert, il est impossible de parler de sélection génétique au présent. Mais, cela ne doit pas nous empêcher de se pencher avec intérêt sur la question de la sélection future : en effet le Cursinu constitue une occasion unique d'observer l'évolution d'une race de chien à l'origine de son arbre généalogique. La race Cursinu nous offre l'opportunité unique d'observer et d'organiser la sélection d'une race depuis la création de son livre généalogique.

A. OBSERVATIONS SUR L'HOMOGENEITE DE LA RACE

I. TEMOIGNAGES

Nous avons recueilli principalement les témoignages des vétérinaires et des membres du comité du club, puisque ces deux groupes voient quotidiennement évoluer la race.

Les vétérinaires ont émis des avis très divergents sur la question de l'homogénéité de la race. Si certains l'ont présenté comme une race assez stable, la majorité avoue trouver une grande hétérogénéité dans la race, notamment dans la hauteur au garrot des individus. Le comparant à des races fixées depuis longtemps comme le labrador retriever, beaucoup se disent sceptiques. Ce jugement comparatif est sévère, puisque la race Cursinu est encore jeune, et qu'il est prématuré de se fixer comme objectif la même homogénéité que la race labrador.

Le comité du Club du Cursinu a lui aussi déploré la trop grande hétérogénéité de la race. Plusieurs éleveurs m'ont confié qu'il était difficile voir impossible d'obtenir une portée homogène pour les caractères principaux de la race : traces blanches, port d'oreille, port du fouet....Mais là encore il convient de modérer ces propos puisque ces mêmes éleveurs ont des exigences morphologiques qui vont bien au-delà du standard.

Il est à noter que les qualités comportementales du chien portent moins à débat, et tous ont décrit le même caractère.

II. OBSERVATION PAR L'ENQUÊTE

Le temps passé à enquêter en Corse a permis l'observation d'une centaine de chiens de race corse. La plupart des chiens observés, qu'ils soient inscrits au Livre des Origines Français (L.O.F) ou non, répondaient parfaitement au standard. En témoignent les photos, qui représentent parfois des chiens trouvés au bord de la route ! Une grande tolérance sur la hauteur au garrot, combiné avec la multitude de couleurs de robe admises, génère une hétérogénéité au sein même des chiens inclus dans le standard. Cette hétérogénéité est donc comprise dans le standard du chien.

En outre, les mêmes observations montrent que les très beaux chiens, répondant aux canons de beauté de la race, sont rares (voir photo).

En conclusion, malgré son apparente hétérogénéité phénotypique, la population de chien corse forme incontestablement une race, c'est-à-dire une population canine présentant un ensemble de caractères qui la distinguent des autres populations de la même espèce.

B. OBSERVATION DES TARES GENETIQUES

Au cours de notre enquête, nous n'avons pas pu mettre en évidence de maladie transmise génétiquement au sein de la race Corsinu. Ni les membres du club, ni les vétérinaires n'ont remarqué de maladie propre à la race : au contraire la race est réputée pour sa vigueur et sa robustesse.

C. GESTION DES ACCOUPLEMENTS

I. UNE GESTION EMPIRIQUE

La gestion des accouplements n'est pas dirigée par le club, même si ce dernier montre la volonté d'amorcer une sélection génétique. Elle est, pour l'instant, gérée par les éleveur qui opèrent une sélection basé sur le phénotype des géniteurs. Le peu d'étude sur le Corsinu nous laisse encore dans l'ignorance du mode de transmission des caractères principaux de la race, ce qui permettrait une gestion raisonnée. Ainsi, les éleveurs ont toutes les peines du monde à obtenir le port d'oreille ou de queue souhaités. Plusieurs croyances erronées président à cette

sélection : beaucoup d'éleveurs pensent que les caractères comportementaux sont transmis en relation avec certains caractères anatomiques, ce qui n'est évidemment pas le cas. La gestion des accouplements est encore aléatoire, mais cette sélection phénotypique, bien que lente, mène tout de même à une homogénéisation du morphotype de la race

II. VERS UNE GESTION RAISONNEE

1. LA RECONNAISSANCE PAR LA FCI

La race Corsin étant reconnue par la S.C.C, l'objectif à long terme est la reconnaissance de la race par la F.C.I, ce qui permettrait à la race de se pérenniser définitivement. Or, il convient de rappeler les exigences propres à cette reconnaissance.

Il faut pour la race concernée, que la population de chiens comprenne au moins huit lignées, avec au moins deux étalons et six lices dans chaque lignée. Or, entre ces lignées, il ne doit pas y avoir de parents communs sur deux générations (grand parent inclus) : il faut environ 800 chiens dans ce système pour y parvenir. Il convient de rappeler qu'une lignée comprend tous les descendants d'un ancêtre commun en ligne directe.

2. GENERALITES SUR LA GESTION DES RACES

Tout d'abord il convient de rappeler que la gestion de la race au niveau génétique incombe au club de la race : il doit la diriger ou du moins être capable de porter conseil à l'éleveur désireux d'entrer dans cette démarche.

Le but de la sélection génétique est l'amélioration et la pérennisation de la race. Pour cela, il faut réussir, au niveau génétique, à établir un juste compromis entre variabilité génétique et homogénéité au sein de la race. L'homogénéité permet la sélection des caractères propres à la race (physiques ou comportementaux).

L'intérêt de conserver une certaine variabilité génétique intra race est souvent mal compris : souvent la tentation est grande de vouloir dupliquer le modèle du champion de la race en grande série. Pourtant les avantages à garder une certaine variabilité sont nombreux : cela améliore les qualités d'élevage du chien (plus grande fertilité, vigueur,...), le risque de dupliquer et de concentrer une anomalie génétique se trouve réduit, et de plus cela permet de

conserver une sorte de « réserve de gène » en cas de dérive. Nos observations nous ont conduit à confirmer cette variabilité au sein de la race Cursinu, qui doit être préservée.

Ce compromis peut être atteint par deux types de sélections :

- la sélection phénotypique (selon les caractères), qui met relativement peu de pression de sélection et permet lentement d'améliorer la race, tout en conservant une certaine variabilité génétique.

- la sélection consanguine (dans une même famille), qui permet très vite de fixer certains caractères, mais qui réduit considérablement la variabilité. Sensu stricto, on considère comme étroitement consanguins deux individus apparentés du 1^{er} au 4^{ème} degrés. Au-delà on parle de consanguinité large. La consanguinité ne doit pas être pratiquée à l'échelle d'une race, mais seulement d'un élevage.

La consanguinité ne doit être utilisée que rarement chez le Cursinu, qui possède un effectif trop réduit, présentant sans doute une certaine consanguinité due à l'isolat génétique que représente la Corse.

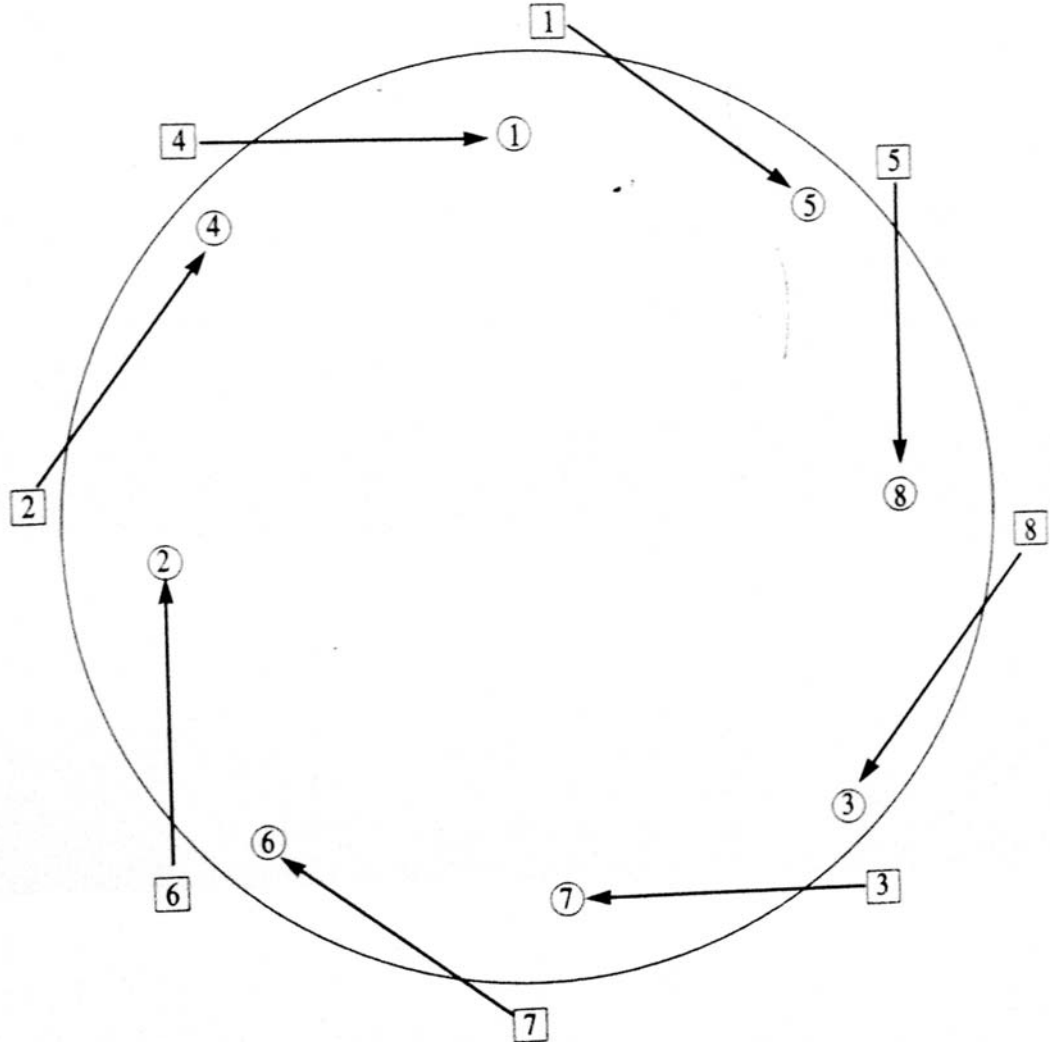
3. GESTION DES ACCOUPLEMENTS POUR UNE RACE A FAIBLE EFFECTIF

Afin de proposer un schéma de gestion génétique de la race, il s'agit de définir la structure de la race. Actuellement, la race compte un effectif estimé de 1400 chiens environ, avec quelques éleveurs qui produisent beaucoup de chiens. Ces quelques éleveurs pourraient gérer les 8 lignées dont la race a besoin pour être reconnue par la F.C.I. Mais il reste en ce domaine un long chemin à parcourir, car la race ne compte que quelques centaines de reproducteurs, avec beaucoup de mâles, et se classe ainsi parmi les races à faible effectif.

Un plan d'action réalisable est celui proposé par le Pr. Denis , et dont le point de départ est la constitution de familles de chiens (entre 8 et 10 familles). Le critère d'entrée dans une famille est une parenté (ancêtre commun) sur quelques génération (2 à 5 générations). Pour le Cursinu, les chiens des principaux éleveurs pourraient constituer certaines familles.

Voici comment le Pr. Denis suggère de gérer les accouplements une fois ces bases fixées :

- Ⓝ femelles de la famille n, à l'intérieur du cercle
- Ⓜ mâles de la famille n, à l'extérieur du cercle



Les familles sont d'autant plus éloignées sur le cercle qu'elles sont apparentées. Ainsi, les familles 1 et 7 sont voisines, tandis que 1 et 5, ou 1 et 4 sont relativement distantes.

Au départ, les mâles de 1 seront accouplés aux femelles de 5, les mâles de 5 aux femelles de 8 etc. A la génération suivante, le cercle des mâles s'étant déplacé d'un cran, on appariera 1 et 8, 5 et 3 etc.

**Schéma de planification des accouplements pour
les races de faibles effectifs**

Figure 29 : Système de rotation des accouplements permettant à terme de générer 7 lignées de manière pérenne.

« chaque famille est affectée d'un numéro et est divisée elle-même en 2 groupes comprenant, l'un, les mâles, l'autre, les femelles, chaque groupe étant affecté du même numéro que la famille : on pourra alors parler de familles de mâles n et familles de femelles n.

Les familles ainsi constituées, sont disposées de part et d'autre d'un cercle (les mâles à l'extérieur, les femelles à l'intérieur), de telle manière que les familles peu apparentées entre elles soient côte à côte et, celles qui sont voisines, distantes.

Pour ce qui est des plans d'accouplement, la solution la plus simple consiste à faire saillir les femelles de chaque famille par les mâles de la famille immédiatement adjacente sur le cercle. A chaque génération, le « cercle externe des mâles » est tourné d'un cran. Pour le classement ultérieur des chiots, on peut, de façon conventionnelle, rattacher ces derniers à la familles de leur mère (voir Figure 29). »

Ce système dit « de rotation des accouplements sans décalage » est le plus simple à gérer par les clubs. Evidemment il pose des problèmes de flexibilité en imposant aux éleveurs le choix de la famille du mâle, mais c'est un des systèmes les plus légers à gérer par le club de race. Il exige une bonne motivation des éleveurs sur le long terme, mais n'interdit pas la sélection.

Ce plan, sans être « la ligne de conduite à tenir » pour la race Cursinu, constitue une réflexion sur la gestion des populations de Cursinu, dans un but de reconnaissance à long terme par la F.C.I. C'est un plan réalisable qui respecte la variabilité génétique du Cursinu, et qui a déjà fait ses preuves dans la gestion de certaines races d'animaux de ferme à faible effectif, comme le Mérinos de Rambouillet dont le troupeau se maintient ainsi depuis plus de 2 siècles.

D. LE CURSINU : UN CHIEN DE SALON ?

Derrière ce titre provocateur, se cache pourtant un autre défi génétique qui s'impose à la race Cursinu : la sélection du chien au travail. En effet, rien n'est fait actuellement pour sélectionner le Cursinu au travail. Et pour cause, la difficulté de l'entreprise réside en plusieurs points :

- le Cursinu est un chien typiquement polyvalent, et qui présente deux principales aptitudes: la garde de troupeau, sa fonction originale, et la chasse,

sa fonction principale. Or il est difficile, sur une race à faible effectif, de concilier les deux.

- A l'heure où le club doit toujours recenser et identifier de nouveaux chiens, ainsi que définir sa stratégie de sélection, cette autre tâche semble venir en second plan.

Il faut rappeler que le Cursinu doit en partie son succès à cette polyvalence : la mépriser serait donc une erreur, d'autant plus que l'entreprise n'est pas irréalisable.

Il n'est évidemment pas question d'emblée de sélectionner le Cursinu avec la sévérité des races de chien courant, ni de lui imposer des épreuves au troupeau du niveau de celles imposées au Border Collie par exemple. Il s'agirait plutôt d'inclure, dans la sélection future, des lignées de Cursinu « de chasse », et des lignées « de troupeau ». Cela semble difficile à mettre en œuvre au niveau d'un club, mais au niveau de l'élevage ce n'est pas une utopie. Le meilleur exemple est celui du club du teckel, qui sélectionne des lignées de chien de chasse, et des lignées de chien de compagnie. Ce type de stratégie doit se concevoir au niveau du club : ces propositions ne sont donc qu'une réflexion sur une hypothétique sélection au travail.

Il est bon de rappeler qu'une sélection trop drastique serait, là aussi, une catastrophe : elle ferait perdre à la race sa variabilité génétique, qui n'est sans doute pas étrangère à la polyvalence et à la vitalité de ce chien.

Il semble donc bon de réfléchir à l'avenir fonctionnel de la race, sans lequel la pérennité du Cursinu se trouverait peut-être compromise.

CONCLUSION

Cette étude a permis d'approfondir la connaissance de l'histoire des chiens corses, en relation avec l'histoire de l'île et de ses principaux personnages. Deux types morphologiques de chiens se distinguent dès le XVIIème siècle : un molosse de guerre et un chien de berger et de chasse lupoïde. L'exposé des documents récents semble distinguer ainsi une race de dogue que les italiens nommaient Cane Corso et qui a disparu de l'île, et une race de chien de berger qui présente des ressemblances troublantes avec la race Cursinu actuelle. Les deux races sont désormais reconnues et leurs dissemblances ne permettent pas de les confondre.

L'enquête menée sur place a permis de recenser de manière approximative le nombre de Cursini qui est de 1400 individus, repartis majoritairement sur les principales agglomérations. Ce chiffre, qui est bien au dessus de ce qui était communément admis, indique clairement que la campagne de confirmation des Cursini ne doit pas être abandonnée, puisqu'elle permettrait quasiment de doubler l'effectif de Cursini confirmés. En effet la conception du standard, permettrait la confirmation de plusieurs centaines de Cursini, compte tenu de la tolérance qu'il existe sur la morphométrie du Cursinu.

Le club, ancienne association de sauvegarde du Cursinu, tient sa notoriété en Corse de ses actions régulières et de sa motivation. Etant parvenu à la reconnaissance par la S.C.C, il s'est fixé pour objectif à long terme la reconnaissance internationale, avec pour moyen la multiplication des manifestations nationales et le concours d'experts compétents.

Cette reconnaissance passe par la prise en main de la sélection génétique du Cursinu, afin de pouvoir souscrire aux conditions de reconnaissance par le F.C.I, qui suppose entre autres l'existence de huit lignées distinctes au sein de la race. De nombreuses solutions existent, mais qui passent toutes par des contraintes au niveau de la gestion du club et au niveau des éleveurs de Cursinu, avec la tenue obligatoire des arbres généalogiques des différentes lignées.

Cette perspective est extrêmement intéressante, tant du point de vue humain que scientifique : elle donne là une occasion unique de suivre l'évolution d'une race à partir de sa création, d'observer et de gérer rationnellement la race Cursinu afin qu'elle soit définitivement reconnue et sauvegardée, au niveau insulaire comme international.

AGREMENT ADMINISTRATIF

Je soussigné, A. MILON, Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, certifie que

M. GUERINI Julien

a été admis(e) sur concours en : 2001

a obtenu son certificat de fin de scolarité le : 6 juillet 2006

n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.

AGREMENT SCIENTIFIQUE

Je soussigné, J. DUCOS de LAHITTE, Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,

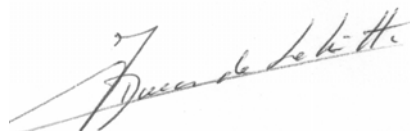
autorise la soutenance de la thèse de :

M. GUERINI Julien

intitulée :

« *Les chiens corses.* »

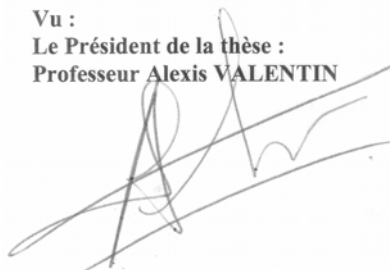
**Le Professeur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Professeur Jacques DUCOS de LAHITTE**



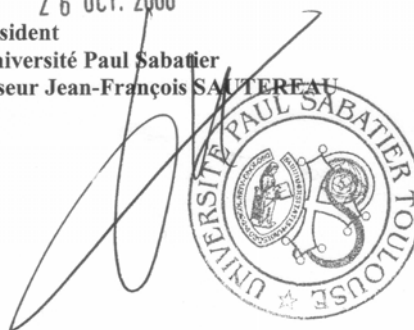
**Vu :
Le Directeur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Professeur Alain MILON**



**Vu :
Le Président de la thèse :
Professeur Alexis VALENTIN**



**Vu le : 26 OCT. 2006
Le Président
de l'Université Paul Sabatier
Professeur Jean-François SAUTEREAU**



ANNEXES

Annexe 1 : Lettre du préfet du Liamone au ministre de l'intérieur sur les chiens corses

*Secrétariat
général
Bureau
de l'information
administrative
et de la statistique
Envoi de deux décrets
des chiens corses
Rép. à la lettre de
du 19. 12. 1809.*

Ajaccio, le 19. Mai an 1810.

ARRIGHI, Préfet du département du Liamone,
Chevalier de la Légion d'honneur,
C'est à son Excellence Le Ministre de l'Intérieur
Comte de l'Empire.

Monsieur,

*Aug. le 14 juin
N. 17*

Pour répondre au désir témoigné par votre Excellence dans sa lettre
 du 19. Décembre dernier, je m'empresse de vous transmettre les deux
 deux variétés les plus remarquables et les plus estimées des chiens de cette île.
 Il est hors de doute que les Chiens connus sous le nom de Chiens
 Corses et indigènes sont d'une variété bien distincte des races les plus
 communes sur le Continent.
 Leur configuration scabreuse, leur taille ordinaire, le poil tant
 soit peu rude qui les couvre, la fierté, la bravoure et la légèreté
 qui les caractérisent, et d'autres qualités qui leur sont propres,
 présentent des degrés très-marqués de cette différence, qui ne peuvent
 pas être ni l'effet du climat, ni de la façon de les élever, ni des
 habitudes et de la figure qu'ils contractent par l'exercice et la
 localité. Il ne leur reste leur caractère distinctif que de la nature.
 Il existe en Corse plusieurs autres variétés des Chiens du
 Continent qui malgré une espèce de naturalisation acquise par
 un long séjour, conservent constamment la même empreinte, leurs
 anciennes modifications, et l'instinct qui distingue leur espèce.

Annexe 1 (Suite)

Les Chiens Corses de bonne race ne sont aujourd'hui que très rares, surtout après le ravage qui a dernièrement causé parmi eux la maladie de la rage.

Les variétés les plus connues de cette espèce de Chiens indigènes se bornent à deux; la première comprend ceux à longs poils que nos Laysans appellent Canis pastorici, Chiens de Bergerie leur couleur est le plus souvent mêlée de blanc, et de noir, ou un mélange de l'un et de l'autre.

Ces Chiens ont un instinct pour défendre à toute heure les troupeaux contre les gros renards qui leur causent souvent des dommages considérables. On fait ordinairement mention de ces Chiens de Bergerie dans les contrats de Société de Canis commun des principales conditions. Ils sont d'ailleurs d'une nature douce et paisible, et peu propre à toute espèce de chasse.

Le dessin N. 1. représente un Chien de cette première variété. L'autre est celle des Chiens Corses, appelés ici Canis acciatori, Chiens chasseurs à cause de leur courage, et d'un instinct particulier pour la chasse du anphion, et du Coif. Leur taille est moyenne, leur poil court, âpre au toucher, et communément blanc ou rougeâtre. On en voit des légers, et des noirs à museau et ventre blanc. Ils portent lors ordinairement

Annexe 1 (fin)

la queue bouclée et repliée sur le dos, et ils sont si fiers que l'on est obligé de les tenir à l'allâche. Leur fidélité et leur patience envers leurs Maîtres, dont à toute épreuve, ils leur serrent de gardiens dans les Maisons et de défense dans les champs. Ils sont enclins d'eux mêmes à courir après les bêtes sauvages, lorsqu'ils sont détachés. Ils ne respectent-ils les animaux domestiques qu'ils ne mordent jamais que provoqués. Cette seconde variété est figurée dans le Dessin N° 2.

Je n'ai pas cru tout-à-fait superflu de joindre à l'envoi des deux Dessins cette courte notice sur la nature et le caractère de nos Chiens. Elle pourra faciliter l'intelligence de ces mêmes Dessins.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage de mon respect
ami

BIBLIOGRAPHIE

A.S.G (1512). 423. I Cancellieri. Gênes.

A.S.G (1596). 1320. Corsica. Gênes.

A.S.G: FORNERO 1563. Corsica. Gênes.

A.S.M (1664). Milan.

Arch.Dép.Ajaccio ((1592-1767)). 1680. I Camerali. Ajaccio.

ARRIGHI(H.) (1810). Envoi de deux dessins des chiens corses. Ajaccio.

BERGER, L. (1769). "Almanach historique nommé le Postillon de la paix et de la guerre."

BERGERAT(E.) (1891). La chasse au mouflon en Corse. Paris, Delagrave.

BOSWELL(J.) (1767). Etat de la Corse, Laffite reprint.

CIRNEO(P) (1884). De rebus corsicis. Bastia, BSSHNC.

COLONNA(D.) (1969). Le vrai visage de Pascal Paoli en Angleterre. Nice, CEF Edition.

CONTI(Comte.), F. (1897). Notre Corse. Ajaccio.

DENIS(B.) (1997). génétique et sélection chez le chien, SSNOF.

FILIPPINI(A-P.) (1996). Chronique de la Corse. Bastia, A.Piazzola.

FRANCHI(J.) (1995). L'île aux chiens. La chasse en Corse. Bastia, Parc Naturel Régional de Corse.

GALETTI (1863). Histoire illustrée de la Corse. Paris, Jeanne-Laffite.

GERMANES(Abbé.) (1771). Histoire des révolutions de Corse. Paris, Costard fils.

GESNER(V.) (1551). historiae animalum.

GIUSTINIANI(A.) Description de la Corse. Ajaccio, A.Piazzola.

GRAZIANI(A-M) (2000). Les feux de la Saint Laurent : une révolte populaire en Corse au début du XVII ème siècle. Ajaccio, A.Piazzola.

GUERRI(F.) (1937). La conquête française de la Corse. Bastia, Edition la corse libre.

MANESSON-MALLET(A.) (1683). "La description de l'univers ".

POMMEREUL(R.J) (1990). Histoire de l'Isle de Corse. Berne, Lacour.

POMPONI(F.), Ed. (1981). Le mémorial des corses. Ajaccio.

RIERA(M.) Résultats d'un premier recensement du chien "Cursinu" en Corse du sud.
Travaux scientifiques du parc naturel régional et des réserves naturelles de Corse: 105-119.

RIGAUD(M.) (1993). Le chien corse: "u Cursinu". Toulouse, E.N.V.T: 113.

RIPA(C.) (1603). Iconologia. Rome.

SCIASCA(L.) (1990). Occhio di capra. Milano, Adelphi.

Toulouse, 2006

NOM : GUERINI

PRENOM : Julien

TITRE : LES CHIENS CORSES

RESUME :

L'objectif de cette étude était d'approfondir la connaissance de l'histoire des chiens corses, et de distinguer 2 races : le Cursinu qui était le chien de berger, et un dogue d'attaque dont le descendant est vraisemblablement le Cane Corso.

Le Cursinu est désormais reconnu par la S.C.C, avec un standard défini. Par une enquête sur place, nous avons estimé le nombre de Cursini à 1400 individus : l'identification et la confirmation est donc une priorité.

Les différents acteurs de la race sont présentés : club, éleveurs, propriétaire et communauté insulaire. Le club du Cursinu a pour but la préservation de la race et son expansion au niveau national, ainsi que sa reconnaissance par la F.C.I. Une sélection génétique raisonnée est nécessaire pour y parvenir. Dans ce but un système de rotation des accouplements est proposé à titre d'exemple.

MOTS-CLES : Corse, cynotechnie, race, chien, Cane Corso, Cursinu

ENGLISH TITLE : THE CORSICAN DOGS

ABSTRACT :

The objective of this study was to deepen the knowledge in the history of the Corsican dogs, and to distinguish 2 breeds: Cursinu which was the sheepdog, and a mastiff of attack whose descendant is probably the Cane Corso. Cursinu is now recognized by the S.C.C, with a defined standard. Thanks to investigation on the spot, we estimated the number of Cursini at 1400 individuals: the identification and the confirmation are thus a priority. In this work, the various actors involved in the breed are introduced: clubs, stockbreeders, owners and the insular community. The purpose of the club of Cursinu is preserving the breed and developing its expansion at a national level as well as obtaining its recognition by the F.C.I for which a reasoned genetic selection will be necessary. To achieve this goal a system of rotation of matting is proposed as an example.

KEY WORDS : Corsica, dog breeding, breed, dog, Cane Corso, Cursinu